



ACADÉMIE D'ARMES
DE FRANCE



Revue n°106





ACADÉMIE D'ARMES
DE FRANCE



Revue n°106





Le Cabinet d'Assurance des Militaires
vous propose plusieurs réponses conçues
ou sélectionnées pour les militaires en :

- ➔ Assurance de prêt avec garantie militaire
 - ➔ Prêt étudiant
 - ➔ Préparation de la retraite complémentaire
 - ➔ Financement de l'achat
de la future résidence principale
 - ➔ Opérations d'épargne
 - ➔ Restructuration de crédit
- etc ...

**Avec pour chacune de ces solutions des garanties
adaptées au métier des militaires en mission ou
hors mission, en France ou à l'étranger.**

Pour en savoir plus, contactez-nous
au **01 69 10 96 41**
ou par e-mail à **cam@cab-assu-mil.com**

SAS CAM, société anonyme simplifiée, société de courtage en assurances et intermédiation en opération de banque, ORIAS n°07003102, au capital de 915 884,00, immatriculée au RCS d'Evry (Essonne) sous le numéro 44765745300018, dont le siège est situé 1, Boulevard de Bretagne - BP 281- 91162 Longjumeau cedex Tél. : 01 69 10 96 41 / Fax : 01 69 10 97 16. Garantie financière et assurance de responsabilité professionnelle conformes aux articles L.530-1 et L.530-2 du Code des assurances. Site www.cab-assu-mil.com



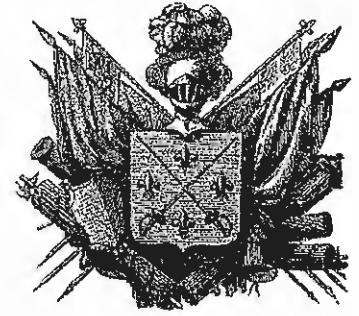
L'éditorial du président



Claude Carliez

Chers Maîtres et amis,

Voici le cent sixième exemplaire de notre revue. Le dossier de ce numéro traite un sujet que bon nombre d'entre nous connaissons bien, à savoir le rôle que l'armée française a joué dans la formation des Maîtres d'Armes. Devant le besoin d'enseignants et la nécessité de renouvellement des Maîtres d'Armes, l'arrêt de la formation militaire n'est pas de nature à faciliter la promotion de notre métier. Aujourd'hui, on compte seulement sept étudiants inscrits à la formation interarmées qui se déroule au sein du Bataillon d'Antibes logé à Fontainebleau. Par ailleurs, on notera



que la formation au CREPS de Châtenay-Malabry ne permet pas d'assurer cette année une promotion classique. Le crû 2008 sera certainement très bon. Pour autant, sera-t-il suffisant pour assurer les besoins en termes de relève ? Quelle que soit la bonne réponse, on se doit de soulever aujourd'hui la difficulté qui risque de se dessiner dans le futur si nous ne sommes pas attentifs maintenant.

Pour autant, nous trouvons une nouvelle satisfaction dans les résultats de notre sport lors des jeux de 2008. Nous félicitons donc nos nouveaux champions qui ont ramené quatre médailles, dont deux d'or, soit 12,5% de l'ensemble des titres français, toutes disciplines confondues. De plus, la France est une fois encore l'une des principales nations en escrime mondiale, juste après l'Italie et les Etats-Unis. Les jeux restent donc une magnifique vitrine de notre sport. On soulignera aussi la belle performance de notre sympathique champion, double médaillé paralympique, Laurent François.

A tous nos athlètes médaillés ou pas, valides ou handisports, nous adressons de toute façon nos plus vives félicitations pour les moments de plaisir et d'émotion qu'ils nous ont procurés une fois encore.

Cette fin d'année 2008 est également une période cruciale pour nos instances. Deux mandats viennent d'arriver à terme, celui de la Fédération Française d'Escrime le 15 novembre dernier et, 8 jours plus tôt, celui de l'Académie d'Armes de France. Aussitôt expirés, les mandats des représentants reprennent leur envol ! Même comité directeur (ou à peu de chose près) même bureau, même président. « On ne change donc pas une équipe qui gagne ! ». A la présidence de la FFE, Frédéric Piétruszka était réélu par 27 voix sur 33 votants (vote des grands électeurs). Nous lui présentons toutes nos félicitations. A l'AAF, plus modeste institution, mais non moins réputée, votre direction reste identique par 39 voix sur 40.

On a entendu certains mots qui ont parfois été véhiculés avant les élections. Suite aux résultats des votes, on songera avec sourire bien entendu, à l'aphorisme que Molière nous a laissé : « Ceux dont la conduite offre le plus à rire, sont toujours sur autrui les premiers à médire. »

En tout état de cause, d'importants chantiers s'imposent à ceux qui président à la destinée de notre discipline. L'AAF ne déroge pas à la règle. Elle doit elle aussi mener à bien de grandes missions afin d'aider à la promotion de l'escrime en général et plus particulièrement, participer à la défense de son enseignement.

Chers Confères, Chers Maîtres, Chers amis, dans l'attente de prochainement vous revoir, je vous souhaite bonne lecture à tous !



Michel Olivier

Les mois d'été associés aux vacances sont déjà loin et bon nombre d'entre vous ont repris le collier troquant le maillot de bains et les lunettes de soleil contre le plastron et le masque.

Les Jeux Olympiques, qui ont émaillé une partie de notre repos estival, nous ont apporté un lot de moments magiques mêlés d'émotion, de joie mais aussi de déception. Et malgré les complications politiques et humanitaires d'avant les jeux, cette olympiade chinoise fut une réelle réussite. Dans cette course aux médailles, nos escrimeurs nationaux n'ont pas démerité et nous ont fait vibrer devant notre petit écran, même si certains ont raté de peu une des marches du podium. Merci et bravo à toute l'équipe, tireurs, entraîneurs, accompagnateurs, de nous avoir tant enthousiasmé ! Il est certain que leurs performances vont faire des émules et que les salles d'armes, comme tous les quatre ans, vont connaître un regain d'inscrits. Gageons que nos instances fédérales mettront en place les moyens permettant de fidéliser ces nouveaux adeptes durant toute la période post olympique.

L'annonce que notre Laura Flessel nationale ne raccrochait pas son épée au râtelier, et décidait de poursuivre la compétition jusqu'aux championnats du Monde de 2010 à Paris est bien la preuve que l'Escrime maintien en forme... Encore de grands moments intenses au côté de notre championne !!

Si ces mois d'été ont été riches en émotions, le dernier trimestre le sera tout autant au niveau fédéral et au niveau académie. En effet, le Comité Directeur de chacune de ces deux entités arrive au terme de son mandat de gestion, et novembre sera donc un mois d'élection. Des élections certainement plus agitées à la Fédération qu'au sein de notre association, les enjeux étant bien entendu d'importance différente. Je forme des vœux pour que les membres votent dans l'intérêt de la structure et non dans un but de sanction ou de convenance personnelle.

Cette fin d'année remet également en cause les travaux sur la refonte des brevets d'enseignant brillamment coordonnés par le Maître Albin Sirven sur 2007 - 2008. En effet, à la demande du Ministère de l'Enseignement et du Ministère des Sports, Jean Bertsch, professeur à l'université Paris Sud 11, a rédigé un rapport «visant à clarifier et à renforcer l'offre de formation conduisant aux métiers du sport, insuffisamment articulée à l'emploi et aux contraintes européennes». Ce rapport, remis aux ministères en juin 2008, fait ressortir la nécessité de mettre en place des formations «plus professionnalisées» et propose la création :

- d'une licence professionnelle «entraînement sportif»
- d'un BTS des métiers du sport et de l'animation

le tout cogéré par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, et celui de la Santé, de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative.

L'ensemble des mesures de ce rapport sera expertisé pour une mise en œuvre en 2009.

Ce qui signifie que les modifications de nos brevets de Maître d'Armes telles qu'elles vous ont été communiquées dans le courant du premier semestre, avec notamment la création d'un niveau 4, ne sont plus d'actualité. Bien entendu, notre Fédération, et plus précisément le Maître Albin Sirven, travaille ardemment sur le sujet, et nous ne manquerons pas de vous tenir informés de l'avancement des travaux au cours des prochains mois.

Enfin en septembre, se sont tenus les championnats du Monde d'Escrime Artistique organisés par l'Académie d'Armes Internationale à San Marino. Cinq troupes françaises, présentant au total huit numéros, sont allées représenter nos couleurs nationales. Une médaille d'argent en catégorie Combat - Fantaisie, et deux médailles de bronze en catégorie Combat - Fantaisie et en Solo ont récompensé trois associations tricolores. L'Académie d'Armes de France adresse toutes ses félicitations à tous les candidats et plus spécialement

aux Compagnons du Grand Veneur, à la Tulipe Noire, et au C.R.E.A.T.S. pour ces brillants résultats.

Je tiens personnellement à féliciter l'ensemble de ces associations qui sont allées vaillamment défendre nos couleurs dans une atmosphère particulière.

En effet, la mise en place de ces championnats s'est faite sans concertation de notre Académie ni même de la Commission Escrime Artistique fédérale. Or, il semble que nous aurions pu apporter notre expérience sur le sujet, la France étant précurseur en la matière puisque la création des championnats du monde est une initiative de l'Académie d'Armes de France avec une première édition à Vichy en l'an 2000, suivie par une autre en 2004 aux Sables d'Olonne !! Non pas que nous prétendons être les meilleurs, et que nos précédentes organisations se soient déroulées de façon impeccable, mais nous aurions pu faire profiter de notre savoir faire au sein d'un groupe de travail. Mis devant le fait accompli, nous avons donc dû organiser précipitamment des sélections nationales provoquant quelques contrariétés parmi nos bretteurs nationaux.

Après avoir recueilli les impressions de nos champions et pris connaissance des mails de participants étrangers transmis à l'AAI, l'unanimité tend à dire que ces championnats ont connu quelques défaillances, notamment au niveau d'un jury axant essentiellement son jugement sur le côté artistique, d'un règlement peu explicite semant la confusion, d'une absence de représentant du comité d'organisation et d'une structure d'accueil ne présentant pas les conditions adéquates pour accueillir un championnat digne de ce nom. La critique est facile me direz vous, mais je suis d'autant plus à l'aise qu'aucun bretteur de mon association ne participait à ces épreuves. Plutôt que de tenter de s'approprier les travaux effectués durant cette dernière décennie par l'Académie d'Armes de France, les organisateurs de ces championnats auraient dû se tourner vers celle-ci pour effectuer un travail en commun. Résultat, j'ai l'impression aujourd'hui de me retrouver douze années en arrière au démarrage des championnats, et encore le jury de l'époque connaissait la pratique de l'Escrime Artistique... Une situation qui jette un discrédit sur l'Escrime Artistique et surtout sur l'implication de l'Académie quant à son action de développement, nous mettant en porte à faux vis-à-vis de certains clubs ou associations confiants jusqu'à présent dans notre politique et notre engagement. Une attitude que je ne peux cautionner et qui m'incite à me retirer de toute participation à l'organisation d'un championnat. Ce qui me permettra de consacrer mon énergie à d'autres sujets de fond, notre discipline n'en manque pas...

Bonne rentrée à toutes et à tous !!



Page 3	:	L'éditorial du Président
Page 4	:	Communiqué du Secrétaire Général
Page 5	:	Sommaire
Page 6	:	Le bloc-notes du rédacteur
Page 7	:	Actualité
Page 18	:	Hommage à Jean Promard
Page 20	:	Dossier : L'escrime et le monde militaire
Page 31	:	Café des sports
Page 34	:	La boutique de l'Académie – abonnement

REVUE DE L'ACADEMIE D'ARMES DE FRANCE

Directeur de la publication : Claude Carliez

Rédacteur en Chef : Joël Girod

Rédacteur adjoint : Anthony Debot

Secrétaire de rédaction : Sylvie Lazartigues

Ont contribué à ce numéro : Jacques Castanet, Michel Olivier, Jean-Noël Hautefaye.

Remerciements : Jacques Castanet, Vincent Colpin, Henri Kermarrec, Olivier Coreau, Emmanuel Varlet, Jean-Michel Opredek.

Impression : Assistance Printing

84 avenue du Président Wilson – 93210 Saint Denis La Plaine

Imprimé en France

Comité de lecture Revue AAF : Claude Carliez, Michel Olivier, Jacques Castanet

Relecture pour ce numéro : Michel Olivier, Jacques Castanet, Gérard Delavaquerie

Tiré à 200 exemplaires

Distribué par l'AAF : Académie d'Armes de France

Siège social : 14 rue Moncey – 75009 Paris

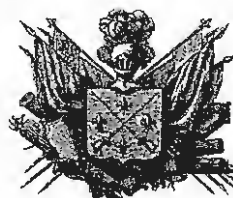
Adresse courrier : Sylvie Lazartigues – 45 rue de la bienfaisance, 94300 Vincennes

Internet : www.escrime-artistique.com/aaf.htm

Adresse électronique : revue.aaf@gmail.com

Propriété Littéraire - copyright

Les articles, et plus généralement l'intégralité du contenu de la Revue de l'AAF, sont la propriété exclusive de l'Académie d'Armes de France, à l'exception des messages publicitaires qui sont réalisés et publiés par les annonceurs sous leur seule responsabilité. Tous droits de reproduction réservés à l'AAF, sauf autorisation préalable.





Chers lecteurs,

Joël Glrod

Voici donc notre numéro d'automne. Celui-ci s'inscrit dans le nouveau rythme de parution tel qu'il a été défini avec le bureau de l'AAF.

Ce numéro est encore un fois très dense

Très vite, nous avons jugé important de réaliser un dossier complet sur le rôle de la formation militaire des Maîtres d'Armes, historiquement et jusqu'à ce jour. En effet, l'Armée Française a joué un rôle essentiel ici.

Beaucoup sont ceux qui auraient souhaité témoigner soit de leur savoir dans ce domaine, soit de leur expérience. Malheureusement, le nombre des pages étant limité, nous avons été contraints de réaliser des choix et donc de générer certaines frustrations. Pour autant, devant l'engouement de nos lecteurs pour ce sujet, nous serons amenés à réaliser ultérieurement un nouveau numéro qui traitera de ce thème.

Quoiqu'il en soit, cette fois-ci encore, il nous a fallu renoncer à publier les fiches pratiques. Comme elles nous ont été réclamées, elles-ci feront peut être l'objet d'un tirage à part si l'espace qui leur est réservé dans le numéro 107 ne nous permet pas de les publier.

Le maintien de la couleur, les coûts, le besoin de votre action

Pour tenir compte de vos retours suite à l'enquête qualité, comme vous le constatez, le parti pris de la couleur a été préservé en accord avec le bureau de l'AAF. Or, pour y parvenir, il est essentiel d'accroître les recettes de l'Académie d'Armes de France.

Afin d'attirer de nouveaux annonceurs, et donc d'améliorer nos recettes dans le but de parfaire encore la qualité de la Revue, nous avons besoin aussi de vous.

Vous pouvez faire connaître cette Revue auprès des escrimeurs et des clubs qui pourraient désirer s'y abonner. N'hésitez donc pas à communiquer davantage sur le contenu de celle-ci autour de vous. Nous avons établi une fiche d'abonnement pour les clubs. Un exemplaire est joint à ce numéro. Vous pouvez en tirer autant de copie et en distribuer autant que vous le désirez.

Le numéro 107

Celui-ci sera consacré au « ludo-escrime ». Cette nouvelle discipline génère de nombreuses réactions. Il est donc intéressant de faire maintenant un point de l'état d'avancement de cette pratique afin d'exposer sans arrières pensées ni langue de bois les vertus et les défauts qu'elle présente.



Dans cette attente,

Toute l'équipe de rédaction vous souhaite une très bonne lecture à tous !

Le rédacteur en chef



Championnats du monde d'escrime artistique San Marin 6 et 7 septembre 2008

Pour la première fois depuis leur création en 2000, les mondiaux d'escrime artistique ont quitté le territoire français pour se dérouler en Italie.

Force est de reconnaître que ces championnats ont connu quelques dysfonctionnements (voir le communiqué du Secrétaire Général p.4), sans compter une météo capricieuse qui a obligé les compétiteurs à se réplir dans un théâtre peu adapté à la pratique de l'escrime artistique.

Même si nos représentants n'ont remporté aucun titre mondial, le bilan reste positif avec de belles médailles notamment en solo (photo ci contre) et en troupes Intemporelles (photo ci-dessous). Félicitations à nos escrimeurs et rendez-vous dans quatre ans !



L'épreuve de sélection de la zone nord



Le jury de l'épreuve de sélection de la zone nord de g à d : Joël Girod, Jacques Castanet, Claude Carliez (président du jury), Anthony Debot et Thierry Wavelet

En l'absence de championnats de France en 2006, des sélections de zone ont été organisées le 28 juin 2008 afin de déterminer quelles troupes composeraient la délégation française aux championnats de San Marin. Ces sélections ont permis au jury d'apprécier le très bon niveau technique et artistique de l'escrime de spectacle en France, malgré des résultats assez décevants il est vrai à San Marin.

Les épreuves de sélection pour la zone sud se sont quant à elles tenues dans le Théâtre de Verdure de Villeneuve Lez Avignon le 21 juin 2008.

Les résultats complets :

Solos

- 1 Norvège, Dance Of The Valkyrie
- 2 Italie, Suddenly, Fencing
- 3 **France, Embuscade**
- 4 **France, Rosa Et Spada**
- 5 Russie, Le Grand Blond avec une chaussure noire
- 6 San Marino, Solo

Duos médiévaux

- 1 Norvège, Veni, Vidi ... Viking?
- 2 République Tchèque, Armiger's Fight
- 3 Russie, Tournament Of Heroes
- 4 Belgique, Beau Duel
- 5 Italie, un Brindisi Alla Fortuna
- 6 Portugal, Act Of The Hell's Ship
- 7 Canada, The Adventures Of Clampin
- 8 San Marino, An Honour Question

Troupe médiévale

- 1 République Tchèque, Knightly Tournament

Duos Renaissances/Contemporains

- 1 Allemagne, Famm! Posto
- 2 Norvège, The Book of Dance
- 3 Norvège, A Case of Mistaken Identity
- 4 **France, La Vengeance d'une Fine Lame**
- 5 Russie, History Of Rescue Of Princess
- 6 République tchèque, The Surprise
- 7 République tchèque, Mysterious Combat
- 8 **France, Un Chale Cousu D'Or**
- 9 Italie, The Visconte's Tragedy
- 10 Belgique, Badinage

Troupes Renaissances/Contemporaines

- 1 Russie, Night In Spain
- 2 Norvège, The Big Brawl
- 3 République tchèque, Duel
- 4 Portugal, Closing Duel From Hamlet
- 5 Suisse, L'Horloge De La Saint-Martin
- 6 Norvège, Comedy Of Errors

Duos intemporels

- 1 Norvège, I'll Stab Your Back If You Stab Mine
- 2 Allemagne, Swinging Break
- 3 Norvège, Eva
- 4 Russie, Dream of Toreador
- 5 **France, Tour d'un coeur**
- 6 Italie, The Championship's Rule
- 7 **France, La Chasseuse de Fantômes**
- 8 Canada, The Beach Boys

Troupes Intemporelles

- 1 Russie, Museum Of Wax Figures
- 2 **France, N'oubliez pas le guide**
- 3 **France, Entre Rêve Et Réalité**

Ensembles

- 1 Russie, The Mirror
- 2 Russie, Sicilian Defense
- 3 Portugal, Les Bretteurs Du Estoril



Le Comité Directeur et l'Assemblée Générale de l'AAF

Le comité directeur de l'AAF s'est réuni à St Mandé (94) le 8 novembre 2008 afin de préparer l'assemblée qui se tenait l'après-midi. Les membres du bureau ont exposé aux membres du comité les actions qui avaient été menées durant leur mandat et on fait état des axes d'amélioration à mettre en œuvre. Ils ont noté les questions posées par des membres qui seraient débattues en assemblée. Lors du comité, deux postulants ont été présentés par leurs parrains afin d'intégrer l'AAF.



L'assemblée générale a débuté par le discours du Président qui a rappelé les grandes lignes des travaux de l'AAF et le mode d'élection des membres du bureau et du comité directeur. Il a noté l'impossibilité matérielle de fêter désormais la St Michel, celle-ci tombant généralement sur des dates réservées soit à des circuits, soit soumises à des contraintes d'arbitrage. Il a évoqué les dysfonctionnements des championnats d'escrime artistique de San Marin après avoir félicité les médaillés olympiques et paralympiques de Pékin. Enfin, il a demandé une minute de silence en hommage aux Maîtres d'Armes disparus.

Après l'intervention du Secrétaire Général, le Trésorier a présenté son rapport financier duquel il résulte que la trésorerie est bonne mais que les volumes d'opérations attestent d'une faible activité de l'AAF. Quoiqu'il en soit, le solde du bilan est très proche de celui de l'année dernière. Le quitus pour sa gestion ayant été accordé à l'équipe de direction par l'assemblée, les autres questions de l'ordre du jour furent examinées.

Un point particulier fut accordé à l'organisation des championnats du Monde d'escrime artistique qui se sont déroulés les 6 et 7 septembre 2008 (voir l'actualité page 7).

Sur les 10 nations participantes, la France est arrivée 5^{ème}. Plusieurs nations ont émis des plaintes officielles sur l'organisation (Russie, Portugal, Belgique...). Michel Olivier a fait valoir que pour sa part, il lui semble qu'une régression de plus de 10 ans en arrière a été opérée. Selon lui, il ne s'agit pas de championnats d'escrime artistique. Cette manifestation a débuté en extérieurs totalement inadaptés à la pratique de l'escrime artistique puis, du fait des intempéries, dans un théâtre trop petit incapable d'accueillir les spectateurs et accompagnateurs comme il convenait.

Quant au mode de notation, il était incompatible avec les règles qui auraient du prévaloir pour une compétition d'escrime artistique. En effet, les membres du jury Italien ont porté de l'intérêt au caractère spectaculaire des prestations (costumes, comédie...) plutôt qu'à la qualité

de l'escrime pratiquée. D'ailleurs, les juges italiens n'étaient apparemment pas escrimeurs. Il fut rappelé par Albin Sirven que lorsqu'un championnat du Monde est organisé, une règle du jeu est définie avec une grille d'évaluation préalable. A défaut, la Fédération n'accepterait certainement pas de participer à une telle manifestation car elle serait tout bonnement dans l'impossibilité d'envoyer soit des juges, soit de désigner des compétiteurs capables de gagner.

Michel Carliez a pour sa part fait remarquer qu'il est important de bien percevoir la vision des autres pays organisateurs avant de s'engager dans une telle compétition afin d'être certain de parler de la même chose qu'eux. Notre vision des choses n'étant pas nécessairement partagée par les autres nations.

Claude Carliez a noté de son côté que le grand public est naturellement plus attiré par des manifestations où la part de la technique est moindre que la part du spectacle.

Les autres membres du bureau ont fait valoir qu'il leur semblait raisonnable de s'orienter aujourd'hui davantage vers des festivals d'escrime artistique plutôt que vers des championnats.

La décision a donc été votée de demeurer à l'Académie d'Armes Internationale uniquement dans le cadre de l'escrime sportive.

Autre sujet majeur évoqué durant cette assemblée: le point sur les brevets d'enseignants

Albin Sirven est intervenu pour exposer la situation suite au rapport Bertsch de juin 2008. Celui-ci aboutit à une remise en cause du Niveau 4 tel qu'il avait été envisagé (voir notre dossier du numéro 103).

Il a rappelé qu'un niveau d'animateur a bien été créé. Il s'agit d'un diplôme d'Etat qui s'imposera à la place d'un BE1. Les formations universitaires pour le DES sont en stand by suite au rapport Bertsch. Normalement, le DES (l'ancien BE3) sera un master enseigné à l'INSEP.

Le constat de départ actuel est le suivant : un tiers des clubs ne sont pas tenus par un Maître d'Armes. En ce qui concerne le nombre de Maîtres d'Armes, il est de 890 répartis sur 1056 postes. Le plus âgé a 95 ans.

Les initiateurs et prévôts actuels sont de simples répétiteurs. L'animateur du niveau IV est autre chose. On part du principe qu'on va former tous les enseignants selon une filière unique de type universitaire. C'en est fini d'une formule à l'ancienne qui faisait se côtoyer une formule civile (à ce jour : STAPS) et militaire... La Ministre de la Jeunesse et des Sports a été très claire. A partir de 2010, les BE seront supprimés au profit de BTS en IUT réalisés en 2 ans de formation avec alternance. Le principe est acquis qu'on est aujourd'hui d'abord employé puis envoyé en formation. Une fois que des candidats seront dans le métier, on s'assurera qu'ils recevront la bonne formation. On arrête le modèle où on fabrique des enseignants qui doivent ensuite chercher un emploi.

La formation en candidat libre n'aura plus de raison d'exister pour le futur car la professionnalisation du métier imposera la seule voie universitaire.

Quant à la décentralisation que certains appellent de leurs vœux, elle est parfaitement illusoire quand on sait qu'une promotion fera 15 élèves. Il est budgétairement irréaliste d'espérer monter plusieurs centres de formation pour distiller les 1800 heures de la nouvelle formation.



Les nouveaux membres de l'AAF
Il s'agit de deux Maîtres d'Armes. L'un déjà doté d'une solide expérience nous vient des pays de l'Est et travaille en France depuis de nombreuses années. Il s'agit d'Alfred Naswicz, dont les parrains sont Marie-Chantal Demaille et Alain

Chabolsseau. Le second est un tout jeune Maître d'Armes, Jean-Noël Hautefaye (que nous avons interviewé dans le cadre de sa formation à Châtenay-Mallabry, voir notre numéro 103). Ses parrains sont Claude Carliez, Albin Sirven et Michel Olivier.



Les points divers

La question de Michel Pradelle sur la « léthargie » de l'AAF a été évoquée. Les membres du bureau lui ont répondu pour rappeler la réalité des actions menées et évoquer la possibilité d'une difficulté de communication avec le terrain. Pour autant, le bureau a rappelé que les membres sont tout à fait en droit de demander à être informés de ce qui est fait par l'AAF. Mais il est plus que recommandé aux membres d'être acteurs de leur association d'une part en informant régulièrement le comité directeur des actions qu'ils mènent dans leurs régions respectives, et d'autre part en n'hésitant pas à contacter le Bureau en cas d'interrogation, de remarque, de mécontentement.

En ce qui concerne le site Internet. Celui-ci va être remanié intégralement. Il s'agit d'un vaste chantier qui prendra nécessairement du temps, même s'il est prioritaire.

Enfin, Thierry Wavelet a évoqué la question de la parité hommes/femmes telle qu'elle résulte de la Loi de 1984 et son Décret de 2004. Il lui a été répondu que ce texte concerne les Fédérations Sportives exclusivement. Pour

autant, il est décidé de procéder à la modernisation des statuts de l'AAF. Par conséquent, la position des femmes et le rôle qu'elles doivent tenir seront bien entendu intégrés dans les nouveaux statuts.



Jacques Castanet a présenté son ouvrage *La Légende de l'Écime* et la philosophie de départ ayant présidé à sa rédaction (voir notre article page 13).

Résultats des élections

Les membres candidats élus à un poste au sein du Comité Directeur sont les Maîtres Jean-Louis BOUGLÉ, Isabelle BOUILLOT, Véronique BOUISSON, Benoît BOUYSSSET, Claude CARLIEZ, Bernard CHABIN, André CHABOISSEAU, Jean-Paul CHEVALIER, Gérard DELAVAQUERIE, Liliane DELAVAQUERIE, Michel OLIVIER, Daniel PIEDFER, Jean PROMARD et Thierry WAVELET.

Les membres élus du nouveau bureau sont les maîtres Claude CARLIEZ (Président), Jean PROMARD et Liliane DELAVAQUERIE (vice-présidents), Gérard DELAVAQUERIE (trésorier), Michel OLIVIER (secrétaire général) et Thierry WAVELET (secrétaire).



Mes chers collègues,

A l'issue de l'Assemblée Générale du 8 novembre, le nouveau Comité Directeur et le Bureau ont été élus. Je voudrais vous remercier de la confiance que vous nous avez témoignée durant ces quatre dernières années et de celle que vous nous octroyez pour cette nouvelle olympiade.

Je puis vous assurer qu'avec les membres qui nous ont rejoint au Comité Directeur nous allons tout mettre en œuvre pour dynamiser notre association. Mais cette tâche ne peut se faire sans vous, sans votre participation. N'hésitez pas à m'adresser par e-mail, courrier et téléphone vos remarques, vos suggestions, vos interrogations, votre mécontentement, votre satisfaction ou encore la liste des événements qui ont lieu dans votre province. L'Académie ne peut vivre sans votre implication.

Bien à vous,
Michel OLIVIER



Jeux Olympiques Pékin 2008 Les résultats des escrimeurs tricolores

Comme à chaque olympiade, les escrimeurs et escrimeuses tricolores sont attendus au tournant car les médailles sont souvent au rendez-vous !

Qu'en est-il de cette moisson 2008 ?

Après un départ laborieux et quelques déceptions (notamment du côté des françaises), le compte s'est finalement débloqué avec deux belles médailles d'argent de Fabrice Jeannet à l'épée et Nicolas Lopez au sabre. Comme souvent, ce sont les épreuves par équipe qui ont permis aux tricolores de terminer cette campagne pékinoise sur un bilan positif : Médaille d'or par équipe à l'épée pour Fabrice et Jérôme Jeannet, Ulrich Robeiri et Jean-Michel Lucenay ; médaille d'or par équipe au sabre pour Julien Pillet, Nicolas Lopez, Boris Sanson et Vincent Anstett.

4 médailles, c'était l'objectif plancher fixé par le DTN Michel Sicard. Objectif atteint donc, même si l'on ne peut s'empêcher de ressentir une certaine frustration, notamment due à l'absence d'épreuves par équipe au fleuret hommes et à l'épée dames, épreuves dans lesquelles les tricolores avaient de bonnes chances de briller.

Mais ne boudons pas notre plaisir : avec ces deux médailles d'argent et (surtout) ces deux médailles d'or, la France finit première au classement des nations pour ce qui concerne l'escrime, talonnée par l'Italie (2 médailles d'or et 5 médailles de bronze) et l'Allemagne (2 médailles d'or).

Les sabreurs français ont décroché l'or au terme d'un parcours solide, même si toute la France a tremblé lors de la demi finale qui opposait les tricolores aux italiens, lesquels ont mené 30-24 ! Heureusement, Boris Sanson remet les français dans la course avec un superbe relais. Julien Pillet apportera les dernières touches et laissera exploser sa joie sur la piste, lui d'ordinaire si réservé.

Un très beau succès pour une bande de copains fort sympathiques. Travail, amitié, sobriété, pudeur, humilité : les maîtres mots du succès du sabre français à Pékin.



de g. à d. : Vincent Anstett, Julien Pillet, Nicolas Lopez, Boris Sanson, médaillés d'or au sabre par équipe



de g. à d. : Ulrich Robeiri, Fabrice Jeannet, Jean-Michel Lucenay, Jérôme Jeannet, médaillés d'or à l'épée par équipe

Jean-Michel Lucenay privé de podium

Lors de la remise des médailles pour l'épreuve de l'épée hommes par équipe, quatre italiens se trouvent sur le troisième marche du podium et quatre polonais sur la deuxième. Mais seuls trois français se tiennent sur la plus haute marche du podium. En effet, seuls les tireurs qui ont effectivement tiré au cours de la dernière journée de compétition se voient remettre une médaille. Jean-Michel Lucenay n'a pu rejoindre ses camarades que lors de la séance photo. De nombreuses voix se sont élevées pour demander la suppression de cette règle pour le moins absurde ; dans d'autres disciplines olympiques, les remplaçants sont bel et bien médaillés, quel que soit leur degré de participation réelle aux épreuves.

Les médailles individuelles :



Fabrice Jeannet, médaille d'argent à l'épée en individuel



Nicolas Lopez, médaille d'argent au sabre en individuel



Jeux Olympiques Pékin 2008

Escrime handisport



Comme nous vous l'avions annoncé lors du numéro 104, nous suivons désormais de près les résultats de nos escrimeurs handisport. Pour eux aussi, ces jeux de Pékin ont marqué l'aboutissement de quatre années de dur labeur.



Laurent François laisse éclater sa joie après sa victoire au sabre en individuel

Et le bilan est hélas assez mitigé : la France repart des JO avec deux médailles, une d'or au sabre et l'autre d'argent au fleuret. Ces deux médailles ont été décrochées par le même athlète, Laurent François. Cyril Moré et Robert Citerne, solides espoirs de médailles, ont été prématurément éliminés en 16e de finale.



Le champion en action

Du côté des dames, Sabrina Poignet termine à la quatrième place de l'épreuve de fleuret.

Cyril Moré, dont nous publions régulièrement les messages de son blog (www.cyrilmore.com) résume en ces termes empreints de sagesse son aventure pékinoise :

Pékin : le plein de sagesse !

Tout d'abord, je tiens à rassurer les plus anxieux d'entre vous : Ça va bien ! Effectivement, les Jeux ont été magnifiques et durs à la fois. On gagne ou on perd, et la vie continue ! Certains cherchent encore les résultats de cette participation majeure. Sachez le, je termine à la 9ème place de la compétition de sabre.

Malgré un bon tour de poule qui me place 4ème pour le tableau, je rencontre un Ukrainien au premier tour. Ce dernier, vainqueur de la dernière Coupe du Monde, faisait partie des 4 «costauds» du moment. Malgré un match assez serré, c'est lui qui l'emporte 15-13. En 3 heures de temps, mon engagement de 4 ans a trouvé son point final !

Le scénario n'était pas terrible du début à la fin. Pour débiter quelques mois avant les Jeux, les nouveaux quotas m'empêchent de défendre mon titre à l'épée (le quota de 2 tireurs Français était atteint avec mes 2 collègues qui ont obtenu leur qualification à l'épée) et cerise sur le gâteau, pour Pékin les épreuves par équipe ont été purement et simplement retirées. C'est donc dans un contexte peu glorieux pour l'escrime et avec plus qu'une seule épreuve que j'allais en Chine.

Pour finir, ma compétition avait lieu le dernier jour des Jeux ! Pas facile de tenir dans un contexte où les repères sont flous et où pour la première fois, j'avais fait mes valises (pour le départ du Fret) avant d'avoir commencé ma compétition.

Malgré tout, je suis heureux d'avoir eu votre soutien à tout instant et aujourd'hui, je me sens plus riche grâce à cette aventure. C'est toujours difficile de manquer un défi, mais cela fait partie du jeu. L'accepter est une étape qui rend plus fort. Comme dirait mon collègue Bob : «Perdre, c'est gagner !» ou selon Lao Tseu «Ne craint pas d'être lent, craint seulement d'être à l'arrêt». Faites votre choix, la sagesse est au rendez-vous.

Malheureusement, je vais me changer les idées, la neige tombe et Vancouver 2010* se profile. J'y crois d'autant plus qu'il n'y a pas de Chinois !

Cyril Moré

**Rappelons que Cyril Moré participe aux JO d'hiver en s'alignant aux épreuves de ski !*



Chez le libraire

Dans la lignée du dossier de notre précédent numéro consacré en partie aux liens entre escrime et bandes dessinées, voici quelques sorties récentes qui devraient ravir les amateurs de bulles et d'épée !



Les Trois Mousquetaires

Morvan - Dufranne - Ruben
Éditions Delcourt - 48 pages

Lancés à la poursuite des ferrets de la Reine, d'Artagnan et ses amis se trouvent confrontés à la terrible Milady de Winter...

Texte fidèle à l'original, dessin moderne et dynamique, une fois de plus les auteurs font mouche avec ce troisième tome d'une série toujours aussi efficace.

Le Scorpion

Marini - Desberg
Éditions Dargaud - 48 pages

Le mystère qui entoure la naissance du Scorpion s'épaissit, tout comme l'écheveau des intrigues politiques et des complots ourdis par de puissantes familles détentrices d'un secret pluri-séculaire.

Encore une série très efficace qui fait souffler le vent de la grande aventure de cape et d'épée.



D'artagnan - Journal d'un cadet

Nicolas Juncker
Éditions Treize étrange - 264 pages

Voilà une relecture des aventures du plus célèbre des héros français pour le moins déconcertante. Tout d'abord le format : 264 pages ! Ensuite le traitement graphique, avec un dessin tout en angles alternant cases en couleur et en noir et blanc.

Mais c'est surtout le scénario qui fait tout le sel de cette oeuvre ambitieuse. La fidélité au texte de Dumas est parfaite, les répliques reprises au mot près. Seulement, aux paroles des héros s'ajoutent leurs pensées qui trahissent, sous le vernis des convenances, des névroses qui font sourire ou frémir. Une version post-moderne en somme des *Trois Mousquetaires*, où le héros principal masque ses faiblesses, ses vices et ses couardises par des rodomontades destinées à donner le change. Le texte de Dumas prend alors une tout autre signification !

Une oeuvre iconoclaste qui ne plaira pas à tout le monde mais qui mérite d'être découverte.



Le Capitaine Fracasse

Mariolle - Duarte - Gamboa
D'après Théophile Gautier
Éditions Delcourt - 48 pages

L'excellente collection Ex-Libris des éditions Delcourt propose des adaptations des grands classiques de la littérature (*Les Trois Mousquetaires*, *Oliver Twist*, *Île au trésor...*). *Le Capitaine Fracasse* de Théophile Gautier vient donc s'ajouter au catalogue

fourni de cette collection, pour le plus grand bonheur des (nombreux) amateurs de ce grand roman de cape et d'épée.

Daniel Marciano nous informe de la réédition de deux ouvrages parus aux éditions Thespis :

Escrime Artistique

Écrit par Maître Bac H Tau, traduit de l'anglais par Daniel Marciano
Cet ouvrage de 280 pages présente toutes les gammes des actions offensives et défensives possibles de l'escrime à la rapière associée à la dague, à la rapière seule et à l'épée de cour. De nombreuses illustrations agrémentent l'ouvrage.



Le Chevalier de Saint-Georges, le fils de Noémie

Roman de Daniel Marciano
Ce roman de 434 pages retrace la vie d'un personnage marquant des Lumières.



Le Capitaine Alatriste

Gimenez - Mundet
D'après l'oeuvre d'Arturo Perez-Reverte
Éditions du Seuil - 176 pages

Beaucoup plus classique, voici l'adaptation graphique du premier roman de la saga du Capitaine Alatriste. Une adaptation fidèle dont le dessin, en noir et blanc, manque parfois de relief et d'ambition.



Voici assurément un ouvrage à ajouter à la liste des indispensables en matière d'escrime, à l'instar du *En Garde* de Pierre Lacaze, mentor de Jacques Castanet et à qui cette légende est dédiée.

Racontée par l'antiquaire de l'escrime, cette légende s'adresse aussi bien aux néophytes qu'aux experts, qui découvriront quantité d'anecdotes et détails jusqu'alors inconnus sur notre discipline de prédilection.

L'ouvrage se divise en deux parties : une première qui retrace l'histoire de l'escrime de l'antiquité à nos jours, une deuxième qui traite de thèmes spécifiques (l'escrime et la télévision, l'escrime et la publicité...), le tout très richement illustré et superbement mis en page.

Cette légende ne se veut pas exhaustive. Elle reflète parfaitement la curiosité et les centres d'intérêt de l'auteur, son talent à dénicher des détails incongrus ou insolites.

Érudit, accessible, convivial... une parfaite entrée en matière pour qui souhaite découvrir l'escrime ou approfondir ses connaissances en la matière.

La légende de l'escrime

Éditions Le pas d'oiseau

128 pages couleur

La maison d'édition «Le pas d'oiseau» a pour principales orientations le vélo et son histoire d'une part et les Pyrénées d'autre part. La légende de l'escrime constitue le premier pas de l'éditeur dans le domaine du sport.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à consulter le site internet : www.lepasdoiseau.com

Si vous désirez vous procurer La légende de l'escrime, vous pouvez prendre contact avec l'éditeur à cette adresse :

Le pas d'oiseau
176 chemin de Lestang
31100 Toulouse

AAF : Qu'est-ce qui vous poussé à écrire un tel ouvrage ?

Jacques Castanet : Pendant mes années de formation de Maître d'Armes à l'I.N.S., j'ai eu le Maître Pierre Lacaze comme mentor; Il m'a appris le manement du sabre mais surtout Il m'a transmis sa passion pour NOTRE histoire, à raison d'un cours de 2 heures chaque semaine (formation qui a totalement disparu depuis bien longtemps).

Son idée directrice était de constater les relations (totalement méconnues) existant entre l'Histoire de France (avec un H) et l'histoire de notre discipline (avec un h). Quand, dès 1981, la F.F.E. m'a demandé de faire une exposition pendant le Martini à Coubertin, Il m'a très vivement encouragé à m'en charger en me disant que personne n'avait eu la possibilité de faire cela. Dès cette époque, j'avalais constaté que nos jeunes collègues ne pouvaient plus transmettre cette fabuleuse histoire dont on ne leur avait jamais parlé. Quelques-uns cependant et quelques tireurs se passionnaient pour elle et recherchaient des informations difficiles à dénicher.



Maître Jacques Castanet

Combien de temps avez-vous consacré à la rédaction de La légende de l'escrime ?

L'idée d'essayer de combler cette lacune a été longue à se dessiner ; Il m'a fallu trouver les thèmes de 30 chapitres à développer et partir à la recherche d'informations qu'on ne trouvait généralement pas dans les 4000 livres déjà écrits depuis le milieu du XVI^e siècle. Entreprise osée et ardue qui m'a passionné pendant près de 3 ans.

A qui s'adresse cet ouvrage ?

Cette légende s'adresse évidemment à tous les escrimeurs, Maîtres ou tireurs mais aussi à ceux que l'Histoire en général intéresse. Cela m'a amené à oser développer l'idée de base du Maître Lacaze auquel ce livre est évidemment dédié.

Quelle chapitre ou anecdote vous a le plus amusé lors de la rédaction ?

- le plus étonné : le duel obligatoire dans l'armée française

- le plus amusé : les duels féminins baptisés «œuvres d'art» pour narguer la censure.

La mise en page résolument moderne et accessible est-elle de votre fait ou une décision de l'éditeur ?

J'ai fourni à l'éditeur mon texte et 150 photos (sauf celle de Laura Flessel) d'articles de ma collection personnelle pour illustrer le texte (prises par un photographe professionnel). La mise en page et l'utilisation des photos sont entièrement dues à l'éditeur Henri Tavernier et à sa collaboratrice Elisa Dauban que j'ai chaudement félicités quand j'ai pris connaissance du livre.

Avez-vous d'autres projets similaires ?

Je n'ai pas d'autres projets pour l'instant.

En avant-première, découvrez un chapitre entier de cet ouvrage dans les pages suivantes.



Armoiries des Maîtres d'Armes de Paris



La corporation des Maîtres d'armes

Armoiries de la
Compagnie des maîtres
d'armes accordées par
Louis XIV.

Le premier document connu sur l'enseignement de l'escrime à Paris date de 1292 (règne de Philippe le Bel), il concerne la taxe que devaient acquitter les sept « *escrimisséurs* » connus.

Une ordonnance du Parlement d'août 1554 interdit aux écoliers de l'université de quitter l'étude du grec et du latin pour aller « *tirer des estocades* » dans les salles d'armes. Les maîtres d'armes restent isolés mais comprennent l'intérêt de se regrouper, ils proposent des statuts à Charles IX qui, en 1567, autorise par lettres patentes, « *les Maistres Joueurs et Escrimeurs d'espée de la Ville de Paris* » à se réunir en communauté.

En 1585, Henri III confirme les privilèges accordés et fait enregistrer par le Parlement de nouveaux statuts ; l'apprentissage est porté à quatre ans et nul ne peut enseigner s'il n'a « *été reçu à la maîtrise par chef d'œuvre ou expérience* ».

Nouvelles ordonnances en 1633 portant l'apprentissage à six ans. saint Michel est officiellement déclaré *Patron des Escrimeurs* et, tous les ans, les membres de la communauté doivent entendre la messe en son honneur au couvent des Augustins. Louis XIV

confirme ces statuts en septembre 1643. En 1646, il décrète que « les maîtres en fait d'armes de la ville faubourgs et banlieue de Paris » seraient réduits de 25 à 20. Surtout, il accorde la noblesse héréditaire aux six plus anciens Maîtres ayant 20 ans d'exercice et des armoiries* officielles à la Compagnie : le champ d'azur à deux épées en sautoir, les pointes hautes... accompagnées de 4 fleurs de lys et trophée d'armes autour. Ces marques de faveur accordées à la Compagnie des Maîtres d'armes de Paris montraient toute l'importance que Louis XIV attachait à l'enseignement de l'escrime.

Louis XV, en 1758, confirma à nouveau les statuts de 1643. L'enseigne traditionnelle des Maîtres d'armes de la communauté était un bras armé d'une épée, la dextrochère, accrochée devant la porte de la salle. Le titre de *Maîtres en fait d'armes* permettait d'enseigner dans des écoles placées sous l'autorité royale qui portaient le titre d'*Académies du Roy*.

Ces Académies disparurent les unes après les autres et, en 1788, les maîtres fondèrent l'*École royale d'Armes* dont Danet fut le premier directeur.

Le 31 décembre 1789, dix-sept Maîtres de la Compagnie viennent devant l'Assemblée nationale pour « présenter leur hommage patriotique et faire l'offrande de leurs armes à la Patrie ; l'argent qui les compose servira pour les besoins pressants du moment, le fer sera mis au service de la Nation, au maintien de la Liberté et à la défense du meilleur des rois »...

Malgré ce bel élan patriotique, cela n'empêcha pas la Révolution d'envoyer à la guillotine le maître Rousseau, coupable d'avoir été le maître d'armes des « enfants Capet ».

* En 1871, pendant la Commune, l'Hôtel de ville de Paris fut partiellement détruit par un incendie, lors de sa reconstruction, les vitraux disparus furent remplacés et certains nouvellement créés : l'un d'eux représente les armoiries des maîtres d'armes attribuées par Louis XIV.

Médaille de l'Académie d'armes de Paris, 1886.





Enfin, le 17 mars 1791, un décret ordonne la suppression de toutes les corporations, maîtrises et jurandes : après 224 ans d'existence, la Compagnie des Maîtres en fait d'armes de Paris disparaît.

En 1886, quelques maîtres parisiens réputés (Gatechair, Bergès, Rouleau, Vigeant...) posent les bases d'une nouvelle association : l'Académie d'Armes de Paris dont le nombre de membres est fixé à 30. On y ajoute les maîtres auxiliaires ou maîtres adjoints reçus sur présentation de deux membres et après examen. Ceux qui enseignent à l'étranger sont membres correspondants.

Il existe enfin des membres militaires, adjudants maîtres d'armes enseignant dans les écoles de l'État. La devise ancienne « *Ne la tire pas sans raison, ne la rentre pas sans honneur* » est remplacée par « *Ars pro patria* ». Saint Michel reste le patron des escrimeurs : un banquet annuel en son honneur est organisé à Paris à l'Hôtel Continental. Le peintre officiel Frédéric Régamey illustre les brevets décernés par l'académie.

En 1942, l'Académie d'armes de Paris devient l'Académie d'armes de France (AAF) qui perdure de nos jours et se veut le conservatoire de nos traditions ; elle se spécialise dans l'*escrime de spectacle* qui remet à l'honneur les techniques de combat des siècles passés, en costumes d'époque pour les représentations sur scène. Pendant des années et avant la création des *brevets d'État*, (décernés dans toutes les disciplines sportives) l'A.A.F. faisait passer les *diplômes de Maîtres d'armes*.

En 1968, l'escrime n'échappe pas au vent de contestation qui agite tous les domaines : dès 1969, création de l'AEEPSMA (Association des enseignants d'éducation physique et sportive Maîtres d'armes), qui se donne pour mission de moderniser l'enseignement de l'escrime. Quelques années plus tard, elle change de sigle et devient l'ERE (Enseignement, recherche, escrime).

Il existe actuellement deux associations représentatives de la Corporation des Maîtres. Elles travaillent en étroite collaboration avec la Fédération française d'escrime et se veulent complémentaires :

- l'ancestrale AAF qui délivre des diplômes spécifiques d'escrime de spectacle ;
- la FNMA, plus soucieuse des problèmes contemporains.



À la fin des années 1980, la nécessité de pouvoir défendre les maîtres en conflit avec leurs clubs se fait sentir, s'ensuivra la création, en 1991, de la Fédération nationale des Maîtres d'armes (F.N.M.A.) qui s'est donné pour missions essentielles :

- de traiter les problèmes de la pédagogie de l'escrime.
- de confier à un avocat, lui-même Maître d'armes, la défense des collègues en difficulté.

*Le Concours
des Maîtres-adjoints,
aquarelle de Frédéric
Regamey, 1891.*

Jean Promard, un Maître bien connu dans le domaine de l'Éscrime derrière lequel se cache un enseignant formateur de grand niveau, un collègue fort apprécié, mais également un homme formidable qui mérite d'être mieux connu.

Raisons pour lesquelles il nous apparaît important de lui rendre hommage au travers de notre revue.

C'est à Mont de Marsan que le petit Jean vit le jour par une belle journée du mois de mai 1934. Ce Montois de naissance quitta bien vite cette région d'Aquitaine pour suivre son père militaire en Indochine où il séjourna dès sa première année.

Dans cette péninsule du continent asiatique, il découvre les arts martiaux correspondant bien avec son tempérament débordant d'énergie (Il est né sous le signe du taureau...).

De retour en France, il rejoint les gars du Fort Carré à Antibes en 1953. Au cours de son séjour parmi les militaires, il pratique le judo, les luttes libre et gréco-romaine, les boxes française et anglaise, la canne et le bâton.

En 1957, il part pour l'Algérie accomplir son devoir pour la Patrie où il commande une section qu'il a formée aux sports de combat.

De retour sur le sol français, Jean va passer avec succès son diplôme de Professeur d'Éducation Physique en 1963.

Son goût pour les sports de combat le pousse tout naturellement vers l'Éscrime. Et c'est ainsi qu'entre 1968 et 1970, sous la houlette du Maître Prost, il passe sa maîtrise d'armes à l'INS (Institut National des Sports), devenu depuis INSEP (Institut National du Sport et de l'Éducation Physique). Dans ce lieu consacré aux sports du bois de Vincennes, il côtoie les Maîtres Lacaze, Grisoni, Gourgues, Godet, Davignon, Cottard, Pinel de la Taule et Maurice Lenfle.

L'Éscrime lui plaît car c'est le prolongement des arts martiaux et notamment la pratique du sabre. Il participe à plusieurs stages d'Éscrime Artistique organisés par le Maître Claude Le Gouadec avec la participation des Maîtres Robert Heddle Roboth et Pierre Lacaze.

Ce dernier remarque particulièrement sa grande qualité de pratique de la canne. Sur les conseils du Maître Lacaze, Jean va se perfectionner dans ce domaine, notamment en travaillant la double canne.

Qui n'a pas vu le Maître Promard manier ces «deux morceaux de bols» ne peut comprendre la somme de travail nécessaire pour obtenir une telle dextérité et une si parfaite maîtrise !!

Entre 1970 et 1984, il intègre le lycée d'Enghien les Bains et le club d'Éscrime de Deuil la Barre où il va enseigner respectivement l'Éducation Physique et l'Éscrime. A son plastron, viendra se former Brigitte Benon double championne du monde à l'épée...et Maître d'Armes.

Il est également intervenant en éducation physique (sports de combats) dans le cadre de la formation continue des professeurs d'éducation physique.

Il en profitera pour se spécialiser à l'Éscrime Artistique



Maître Jean Promard

avec les Maîtres Pierre Lacaze et Robert Heddle Roboth.

En 1985, la Cité Universitaire Internationale de Paris fait appel à ses compétences pour lui confier l'enseignement de l'Éscrime Artistique et du T'ai-Chi-Chuan. Pendant dix ans, il est intervenant aux stages de formation à l'Éscrime de Spectacle et Théâtre pour les étudiants, les comédiens, et les enseignants.

Il va également enseigner à l'école du Cirque du Carré de Madame Sylvia Monfort, à l'ENSATT (Ecole de la rue Blanche) et à l'école Internationale de Mimodrame du Mime Marceau. Avec ce dernier, ses collègues enseignants et le Maître Robert Heddle Roboth, il encadrera les élèves lors d'une tournée à Chicago pendant un mois !!



de g. à d. : Jean Promard, Bob Heddle-Roboth, Raymond Devos, Sylvia Monfort

Puis en 1990, Il occupe le poste de professeur d'éducation physique à l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne.

Avec douze de ses élèves comédiens, le Maître Promard va se produire dans le cadre majestueux de la place des Vosges le 24 septembre 1994 dans un spectacle intitulé «le Ballet des Marquis». Une prestation mettant en scène une chorégraphie de mouvements techniques exécutés en parfaite harmonie par l'ensemble des participants.

Soucieux de faire partager sa passion et de transmettre son expérience, il s'attèle à la rédaction d'un livre sur «L'Escrime de Spectacle» édité en 1993, traitant des enchaînements pour une parfaite maîtrise de la canne et du bâton jusqu'aux saisissements de la dague et rapière. Une référence en la matière qui remporta un vif succès, puisqu'à ce jour Il est épuisé.



Sa santé va lui jouer des tours et en 1995 il est obligé de se faire opérer de la hanche. Cette mauvaise farce que lui a réservée le destin ne réussit pas à entamer son dynamisme, sa volonté, et son moral.

Il continue avec la même ferveur son travail de formateur et emmène aux championnats de France deux de ses élèves qui reviennent de Vichy auréolés d'or en 1996.

En 1997, après toutes ces années consacrées à l'enseignement du sport, Il décide de prendre sa retraite, afin de vivre avec son épouse Yolande, ses deux enfants et ses quatre petits enfants.

Fatigués par le rythme de la vie parisienne, les époux Promard s'envolent vers une région qu'ils affectionnent particulièrement, la Bretagne. Et depuis quelques années, ce sont des Vannetais bien heureux, profitant du calme et du bon air breton !

Mais ce Maître Expert d'Escrime Artistique ne s'est pas pour autant «rangé des voitures», ce serait mal connaître son dynamisme. Et sa passion pour l'Escrime Artistique lui fait occuper des postes de responsabilité à différents niveaux :

- Membre du Comité Directeur de l'Académie d'Armes de France
- Membre de la Commission Escrime Artistique de l'Académie d'Armes de France
- Président du jury des championnats de France et du Monde
- Président d'Honneur de la Compagnie des Grands Veneurs
- Président d'Honneur de l'association Les Lames sur Seine
- 2005 rédaction du manuscrit sur la pratique de La Canne, la Double Canne, le Bâton

Sa carrière est couronnée de distinctions concrétisant son engagement, son dévouement et son professionnalisme :

- Croix du Combattant AFN 1957
- Médaille des Sports de la ville de Deuil la Barre
- Chevalier des Palmes Académiques
- Médaille d'Or de la Jeunesse et des Sports
- Médaille d'Or de la Fédération Nationale de Joinville
- Epée d'Or de l'Académie d'Armes de France

J'ai la chance de pouvoir côtoyer Jean lors des stages, des réunions d'Académie, et des rencontres privées. Ce sont à chaque fois des moments merveilleux, car Jean est toujours souriant, aimable, calme, serein, généreux, n'hésitant pas à faire partager son expérience et sa sagesse saupoudrées d'une dose d'humour. Mais pour autant, ne lui manquez pas de respect, n'abusez pas de sa bonté ou de sa gentillesse, car le taureau qui sommeille en lui saura rapidement, mais avec élégance, vous remettre à votre place.

Merci à toi, Jean, pour ta passion communicative, et ton implication dans notre sport et notre Académie !



Le Maître donnant une leçon redoutable de double canne



Quel est le rôle de l'armée française dans la formation des Maîtres d'Armes aujourd'hui ? Jusqu'à une période relativement récente, la Défense Nationale était un pourvoyeur d'enseignants de l'escrime. La décision de renoncer à la formation de Maîtres d'armes au sein des armées a été prise fin des années 80. L'arrêt de la conscription et la disparition du Bataillon de Joinville à l'aube du XXIème siècle ont achevé le processus de déclin de la présence de l'escrime au sein du monde militaire.

D'une histoire de passion entre notre discipline et l'armée, nous sommes passés à une relation discrète. L'escrime n'est plus aujourd'hui qu'une discipline comme une autre dans le cursus de formation des militaires, y compris celui des moniteurs sportifs du bataillon d'Antibes.

Pour illustrer ce propos, nous nous sommes rendus au CNSD (Centre National des Sports de la Défense) à Fontainebleau. Là, nous avons été magnifiquement accueillis par les cadres en charge du CNSD et du prestigieux Bataillon d'Antibes. Nous vous invitons à découvrir le compte-rendu de l'agréable journée que nous avons passée sur le site de l'ancien Bataillon de Joinville.

p 21 - 22 : entretien avec le Lieutenant-Colonel Coreau, commandant de l'Ecole Interarmées des Sports (EIS)

p 23 : entretien avec le Commandant Varlet, en charge du Bataillon d'Antibes

**p 24 - 26 : paroles de stagiaires
7 stagiaires du Bataillon d'Antibes partagent leur expérience**

**p 26 : visite au musée du CNSD
Le passé prestigieux préservé**

**p 27 : en salle d'armes
découverte des pistes de la salle Thirloux**

**p 28 : l'armée et les Maîtres d'Armes
entretien avec Jacques Castanet**

Nous avons été reçus par le Lieutenant-Colonel Coreau qui est le nouveau commandant de l'École Interarmées des Sports (EIS). Celui-ci, s'inscrivant dans la logique de transparence de la Défense Nationale, s'est librement exprimé sur l'importance de la formation sportive au sein des armées d'une part, et d'autre part sur le rôle résiduel de l'escrime dans le monde militaire moderne.

Historique du CNSD

Lieutenant-Colonel Coreau : Les bâtiments de l'école ont été créés par les Américains en 1957. C'était à l'origine le Quartier Général des forces aériennes alliées. On reconnaît d'ailleurs le style américain dans l'agencement des bâtiments qui, dans leur grande majorité, datent de cette époque. Ils sont d'ailleurs dans un état de vétusté avancée ! En 1967, l'École Interarmées a vu le jour. Le Général de Gaulle venait de prendre la décision de sortir la France de la structure intégrée de l'OTAN, les alliés sont donc partis. Le site a donc été réaffecté et c'est ainsi qu'est née l'École Interarmées des Sports (EIS), en regroupant le Bataillon de Joinville et le Bataillon d'Antibes qui formaient la totalité des moniteurs de sport des armées. L'école a donc vu passer quelques 400 athlètes au Bataillon de Joinville, qui effectuaient leur service militaire, et à côté le Bataillon d'Antibes qui forme tous les moniteurs de sport des armées et de la gendarmerie.

En 2002, la conscription est supprimée. En l'absence d'appelés, le Bataillon de Joinville a été dissous. Ici, sur le site, ne subsiste que le Bataillon d'Antibes au sein de l'EIS. Le Centre National des Sports de la Défense a ensuite été créé, regroupant l'EIS et le Commissariat aux Sports Militaires. L'EIS forme les moniteurs et le Commissariat gère la « politique » du sport militaire, de la conception à la mise en œuvre ainsi que le haut niveau et la compétition. Après la disparition du Bataillon de Joinville, nous n'avions plus de compétiteurs de haut niveau. Nous avons cependant voulu garder cette composante qui nous paraissait importante, aussi bien en interne (former des athlètes de haut niveau et des champions) qu'en externe (communication). Un accord cadre a été signé entre le Ministère de la jeunesse et des sports et le Ministère de la Défense en 2003 pour développer cette composante sport de haut niveau. Notre Ministère de tutelle reste toutefois la défense !

Etat des lieux et fonctionnement

Il a été décidé de faire de ce site de Fontainebleau un pôle dédié au sport, civil ou militaire. Nous formons des moniteurs de sport à plein temps, qui officient au sein des trois armes et de la gendarmerie. Il s'agit de leur rôle au sein des armées, ils n'occupent pas d'autres fonctions. Cependant ce sont avant tout des militaires, ils peuvent donc tout à fait être envoyés en opération, soit dans leur spécialité si le régiment a besoin de continuer son entraînement physique sur place, soit sur un poste opérationnel autre.

De plus en plus de civils sont d'ailleurs autorisés à pratiquer dans notre enceinte car les infrastructures sont surdimensionnées par rapport à nos besoins actuels depuis la disparition du Bataillon de Joinville ; non seulement la conscription a été supprimée, mais la taille des armées professionnelles diminue. Ce sont les évolutions actuelles ! Il serait dommage de laisser ces structures à l'abandon et de ne pas en faire profiter l'extérieur. Nous accueillons entre autres les fédérations, en particulier la Fédération Internationale d'Escrime



Le Lieutenant-Colonel Coreau

(FIE). Nous organisons des stages nationaux et internationaux. Les pratiquants civils et militaires cohabitent très bien au sein du site, et cette mixité est appelée à se développer davantage encore. Notre capacité d'accueil n'est pas encore à son maximum et certaines fédérations sont intéressées. Parfois elles hésitent à franchir le pas mais nous avons de nombreux contacts qui devraient aboutir. Nous nous ouvrons au monde civil mais nous privilégions les sports qui partagent nos valeurs, comme l'escrime, les sports de combat, la course d'orientation avec le cadre superbe de la forêt de Fontainebleau, les parcours d'obstacles, les sports collectifs... Il peut donc s'agir de sports qui nous intéressent au premier chef parce que nous les pratiquons ou de sports un peu plus distants mais qui ont un lien historique avec le monde militaire ou qui défendent des valeurs qui nous sont chères.

Le CNSD et l'escrime

Nous avons un accord avec la FIE, mais pas avec la FFE. Nous accueillons régulièrement des tireurs de tous pays. En juillet, nous avons reçu des tireurs roumains par exemple. Nous serions intéressés par un accord avec la FFE. Pourquoi cela ne s'est pas encore fait, je ne saurais le dire, mais c'est quelque chose de tout à fait envisageable à terme. Nous ne savons pas quels sont les besoins de la FFE d'ailleurs.

Nous formons actuellement 7 stagiaires qui ont choisi l'option escrime, sur un total de 70. Nous ne formons plus de Maîtres d'Armes dans les armées depuis, je dirais, une vingtaine d'années. Nous n'avions tout simplement plus les moyens de les former. Nous continuons toutefois à former les stagiaires qui souhaitent pratiquer l'escrime en leur délivrant un Brevet Fédéral. Leur formation est assurée par Maître Albin Sirven.

Nous avons dans nos rangs des Maîtres d'Armes militaires qui s'investissent dans la Fédération des clubs sportifs et artistiques de la Défense. Tout ce qui concerne la pratique de l'escrime au sein des armées passe par eux et par cette Fédération des clubs sportifs.



L'escrime n'est plus enseignée au sein des régiments mais dans chaque garnison se trouve un club sportif qui dépend de cette Fédération, au sein duquel il est possible de pratiquer l'escrime. Nous avons au final peu de pratiquants dans nos régiments, en revanche ce sport s'adresse plus aux familles des engagés, dans une optique loisir. Cet enseignement est dispensé dans un schéma civil, de club sportif. Même les militaires qui souhaitent faire de l'escrime doivent passer par cette structure civile. La Fédération nous a sollicités pour reprendre la formation des Maîtres d'Armes l'année dernière. Mais il a été officiellement décidé que cela n'aurait pas lieu car cela aurait représenté un investissement trop lourd en regard du besoin des armées. D'une part, le nombre de pratiquants est trop faible, d'autre part, nous nous dirigeons plus vers un sport à vocation opérationnelle. Le but de la formation consiste à préparer les forces au combat. Nous nous recentrons sur notre cœur de métier. Le sport participe à la préparation opérationnelle des forces. Nous formons des moniteurs dans cette optique.

Nous donnons à nos futurs moniteurs une formation polyvalente qui insiste plus particulièrement sur les sports de combat, les sports collectifs, la natation... L'objectif, c'est qu'au sein des unités il puisse former à une gamme variée de sports tout en privilégiant les sports à vocation opérationnelle : préparation physique et utilité opérationnelle.

Il nous faut faire des choix. Si nous avions plus de moyens, nous pourrions redonner plus de place à l'escrime. Ce n'est malheureusement pas le cas. L'escrime est intéressante pour nous de par ses valeurs et son histoire, mais elle n'est plus une priorité. Il est possible de la choisir comme option pour nos futurs moniteurs, mais nous ne délivrons plus de diplôme de Maître d'Armes. Ce n'est qu'une option parmi d'autres qu'ils étudient après avoir acquis le tronc commun de sports à vocation opérationnelle et qui ne débouche que sur un Brevet Fédéral.



Le Bataillon de Joinville

Malgré sa dissolution, le Bataillon de Joinville conserve un statut particulier. On parle souvent du « mythique » Bataillon de Joinville et tous ceux qui en sont sortis en gardent un souvenir ému. De temps en temps, d'anciens athlètes reviennent sur le site, comme Philippe Riboud récemment. Tous ont été marqués par leur expérience ici.

Le sport et l'armée

Il existe de nombreux points communs entre les mondes sportif et militaire. Le sport et les armées font bon ménage ! Et c'est de plus en plus vrai car sur le terrain les opérations se durcissent, comme l'actualité récente nous l'a montré en Afghanistan. Le matériel et les techniques évoluent, l'homme constitue par conséquent la limite du système d'armes, le point faible. Le soldat d'aujourd'hui est bien protégé, mais il doit porter une charge de plus en plus lourde et doit posséder des capacités physiques supérieures. Or, les jeunes que nous recrutons ont de moins en moins ces capacités physiques. Les français sont de moins en moins sportifs, on constate qu'un nombre croissant de jeunes est en surpoids. La préparation sportive est nécessaire et le sera de plus en plus. Nos besoins en effectifs font que nous sommes obligés d'enrôler des jeunes qui sont limités au niveau physique, mais nous n'avons pas le choix. Il nous revient donc de les entraîner, de les former afin qu'ils soient opérationnels, sachant que parfois nous partons de loin ! Si nous voulons être en mesure de remplir les missions qui sont les nôtres, il nous faut des unités opérationnelles qualitativement et quantitativement. Si au combat le groupe n'est pas complet, il va manquer un appui et la mission échouera.

Le haut niveau et les JO

Fabrice Jeannet a fait partie de nos athlètes en tant que personnel civil de la Défense. Il travaillait à la Fédération des clubs sportifs de la Défense. Un bel ambassadeur pour nous !



Les athlètes de la Défense ont glané 12 médailles sur 40 aux JO de Pékin, soit 30 % des médailles rapportées par les athlètes français. Du temps du Bataillon de Joinville, constitué d'appelés, nous avons eu peu d'athlètes de haut niveau. On peut citer Éric Tabarly. Le Sergent Mastouri, militaire lui, a remporté le bronze sur 800 mètres à Pékin.



En charge du Bataillon d'Antibes, le Commandant Emmanuel Varlet nous a servi de guide tout au long de la journée que nous avons passé à Fontainebleau. Nous vous livrons les commentaires qu'il a bien voulu nous confier sur les missions et le fonctionnement du Bataillon d'Antibes.

Le rôle du Bataillon d'Antibes

Commandant Emmanuel Varlet : L'objectif est de former des moniteurs d'Entraînement Physique Militaire et Sportif (EPMS) et des moniteurs-chefs afin de préparer les militaires de manière opérationnelle, la préparation physique faisant partie de la préparation opérationnelle. Nous formons avant tout des pédagogues, des organisateurs (dans l'optique de mise en place de manifestations sportives), des évaluateurs. Nos moniteurs doivent être en mesure de proposer à leurs chefs de corps différents types d'organisation, de manifestations et d'activités dans le but de parfaire la condition physique des troupes. Nous les formons pour qu'ils puissent également assurer des fonctions au sein d'un club sportif. Ce processus est évolutif : de simple animateur au sein d'un club, ils seront amenés à assumer des responsabilités croissantes comme trésorier, secrétaire... Il nous paraît nécessaire de proposer des animations sportives au sein des régiments, et nos moniteurs sont les plus aptes à organiser ce type d'événements.



Nous proposons plusieurs types de stages. Tout d'abord des stages majeurs dits de cursus :

- le stage aide-moniteur EPMS, dédié aux militaires du rang de l'armée de terre

- le stage moniteur, qui intéresse de manière plus globale les trois armées et la gendarmerie nationale. Ce stage dure 7 mois et est plus particulièrement axé sur la pédagogie et multisports, polyvalent.

- le stage moniteur-chef, réservé aux sous-officiers des 3 armées et de la Gendarmerie

Nous proposons également des stages dits de spécialisation, plus pointus, comme le TIOR (Techniques d'Intervention Opérationnelles Rapprochées) qui constitue, pour simplifier, la nouvelle formule du corps à corps, plus adaptée à nos missions en extérieur. Le corps à corps concernait principalement des techniques d'attaque. Le TIOR s'intéresse plus aux techniques de défense, à la gestion de mouvements de foule, à la protection des civils... Il ne s'agit plus de commandos devant éliminer des cibles. Nous nous sommes adaptés aux nouvelles missions de l'Armée Française, notamment le maintien de l'ordre et la pacification de zones à risque. Ceci dit, il est possible que nous revenions un peu sur des techniques de corps à corps car nous nous rendons compte que les missions au Kosovo ne sont pas les mêmes que les missions en Afghanistan. Il nous faudra peut-être réfléchir à de nouveaux modules de formation pour ces militaires qui partent au front, à la guerre pour être clair.



Le Commandant Varlet dans la salle d'armes du Bataillon d'Antibes

Je commande la Bataillon d'Antibes depuis le 1^{er} juillet 2008. J'ai commencé ma carrière comme appelé en Allemagne en 1989. Après deux ans j'ai signé un contrat en tant qu'officier de réserve en cessation d'activité ce qui m'a permis de servir dans la foulée chez les Sapeurs Pompiers de Paris, pendant cinq années. Je me suis spécialisé dans l'entraînement militaire et sportif. J'ai obtenu une licence de STAPS au bout de trois ans de formation. Au terme de ces trois années, j'ai été affecté ici même, à Fontainebleau, où j'ai commandé la première compagnie du Bataillon d'Antibes qui s'occupait de la formation des moniteurs. J'ai par la suite été muté pendant quatre ans pour au final revenir ici le 1^{er} juillet dernier. J'ai toujours eu la fibre sportive, je pratique différents sports depuis l'âge de 7 ans : le football de 7 à 24 ans, et le judo de 18 à 37 ans.

Je pense également au stage TOP (Techniques d'Optimisation du Potentiel) dans lequel nous apprenons à nos stagiaires à gérer leur énergie et leur stress, à garder leur calme face à des situations extrêmes. Certains stages sont axés sur la natation, comme le BNSSA, car nous avons besoin de surveillants de baignade dans les unités.

Notre formation comporte en outre des stages de recyclage à destination des sous-officiers ayant déjà un bagage militaire.

Nous disposons donc d'une palette de formation polyvalente et complète car les besoins selon les corps d'armée diffèrent quelque peu. Il existe toujours une base commune ainsi que des spécificités par armée, notamment dans les stages de spécialisation.



Héraldique de l'Insigne de l'EIS

Épée versée d'argent au pommeau d'or brochant sur trois vires olympiques aux couleurs nationales sommée d'un coq essorant d'argent



Les stagiaires du Bataillon d'Antibes

Commandant Varlet : La politique au sein des trois armées et de la gendarmerie diffère pour ce qui concerne l'intégration des stagiaires au Bataillon d'Antibes. Les critères de recrutement dépendent de cette politique spécifique. Par exemple, les marins devaient d'abord être fusillers avant d'être stagiaires EPMS. Ce n'est plus le cas maintenant, mais c'est un exemple des spécificités propre à chaque arme. Les militaires de l'armée de terre, en arrivant ici, connaissent déjà leur affectation, ce qui n'est pas le cas pour la marine et l'armée de l'air. A l'issue des 7 mois de formation, les stagiaires choisissent leur lieu d'affectation en fonction de leurs résultats et de leur classement. Les gendarmes sont aussi un cas à part car il s'agit pour eux d'une double spécialité ; ils sont avant tout gendarmes, *et* stagiaires EPMS. Les objectifs diffèrent également selon les armées. Les gendarmes n'ont pas les mêmes buts que la marine par exemple. Le recrutement se fait en général après les classes, lorsque les engagés réalisent qu'ils souhaitent se diriger plutôt vers ce type de formation.



Caporal Chef Boris Legulset
20 ans
Orléans
Armée de l'air

Pourquoi moniteur de sport dans l'armée ?

Je suis passionné de sport depuis toujours. J'ai d'abord été orienté sur une filière STAPS, universitaire. J'ai vite compris que ce serait compliqué au niveau des débouchés. Je n'ai pas apprécié non plus le fait que nous étions livrés à nous-mêmes. L'un de mes cousins était pompier dans l'armée de l'air. Il m'a satisfait des réponses qui m'ont été apportées. J'ai donc posé ma candidature et commencé ma carrière au sein de l'armée de l'air, avec dernièrement le concours d'entrée au CNSD qui m'a permis d'intégrer le cursus.

Pourquoi l'escrime ?

Pendant ma préparation physique à Rochefort j'ai eu l'occasion de découvrir certains sports, notamment l'escrime sur un cycle d'une semaine avec un Maître d'Armes. En arrivant ici j'ai opté pour l'option foot mais cela n'a pas abouti. Je me suis donc rabattu sur l'option escrime car cette découverte à Rochefort m'avait bien plu. C'est un sport de combat qui apporte beaucoup au niveau concentration. J'avais tendance à être un peu « fou-fou » avec le foot, l'escrime m'a permis de canaliser cette énergie.



Caporal Chef Élodie Senotier
Armée de l'air
22 ans

Pourquoi l'escrime ?

J'ai choisi l'escrime en premier choix car comme Boris j'ai découvert cette discipline à Rochefort et ça m'a beaucoup plu. C'est un sport plutôt original qu'on connaît assez mal, on n'en entend jamais parler au collège, au lycée ou à l'université, on le voit rarement à la télévision. Ce n'est donc pas un choix naturel. Nous avons appris que l'armée avait formé énormément de Maîtres d'Armes et qu'il n'y en avait presque plus, ce qui m'a donné envie de pousser plus loin ma maîtrise de l'escrime et, pourquoi pas,

constituer une sorte de relève.

Nous commençons par le fleuret, puis plus tard nous découvrirons l'épée et peut-être le sabre si nous avons le temps. Le fleuret est l'arme de base, une arme de convention qui plus est. Nous devons assimiler pas mal de technique, de tactique. A chaque fin de cours nous travaillons sur l'arbitrage afin de comprendre le déroulement d'un assaut, les priorités d'attaque, etc. Tout va tellement vite qu'il n'est pas facile de s'y retrouver ! La forte proportion de membre de l'armée de l'air parmi les stagiaires vient peut-être du fait qu'un certain nombre d'officiers de l'armée de l'air pratiquent l'escrime, il semble qu'il y ait une tradition de l'escrime au sein de ce corps d'armée.



Caporal Chef Christophe Menoury
23 ans
Angers
Armée de l'air

Pourquoi moniteur de sport dans l'armée ?

Je viens également de la filière STAPS. Je voulais m'orienter vers une carrière d'enseignant d'EPS mais les stages que j'ai effectués en ce sens ne m'ont pas vraiment plu. Deux de mes amis étaient moniteurs de sport dans l'armée de l'air et m'ont encouragé à intégrer le Bataillon d'Antibes.

Pourquoi l'escrime ?

Comme mes camarades de l'armée de l'air j'ai découvert l'escrime pendant une semaine à Rochefort. Je m'intéressais déjà à ce sport à travers les JO c'est pourquoi j'ai tout naturellement choisi cette option en arrivant ici. Je m'efforce donc de progresser et de parfaire ma technique.



Maxence Vidal
Poitiers
Armée de terre

Pourquoi moniteur de sport dans l'armée ?

Je suis dans l'armée de terre depuis un an et moi aussi je viens d'une filière STAPS, expérience qui n'a pas été concluante. Je me suis donc réorienté vers le monitorat. J'ai fait les tests de sous-officier à l'école des sous-officiers de Saint-Maixent et je suis maintenant ici, à l'EIS (École Interarmées des Sports) pour 7 mois.

Pourquoi l'escrime ?

Je ne connaissais pas du tout l'escrime avant d'arriver ici, pas même la différence entre les armes. C'est pour moi une découverte, j'apprécie beaucoup ce sport. Cela améliore les réflexes, c'est percutant. Pour moi qui suis handballeur à la base, c'est appréciable.



Caporal Chef Bertrand Simeon
22 ans
Armée de l'air

Pourquoi moniteur de sport dans l'armée ?

Comme mes collègues j'étais STAPSien. Après ma licence je n'ai pas eu le courage de tenter le CAPES à cause du manque de débouchés et de la masse de travail à fournir. Un de mes amis m'a parlé de la possibilité de devenir moniteur de sport dans les armées. Après m'être renseigné auprès du bureau d'information je me suis lancé dans une série de tests et je me suis retrouvé ici.

Pourquoi l'escrime ?

C'est un peu le fruit du hasard. Je n'ai pas de spécialité forte, à l'inverse des autres. J'ai pris le temps de me renseigner sur les diverses options disponibles. Comme mes collègues de l'armée de l'air, j'avais touché un peu à l'escrime pendant une semaine au cours de ma préparation et j'ai souhaité approfondir.



Caporal Chef Audrey Tardif
23 ans
Armée de l'air

Pourquoi moniteur de sport dans l'armée ?

Je faisais du sport auparavant, pas pour être professeur de sport en collège ou en lycée mais pour obtenir des brevets d'état par équivalence. Au moment de passer les brevets d'état on m'a dit, non, ça ne marche plus, tout est passé en BPjeps (Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport), il faut que tu repartes pour deux ans. Il n'en était pas question ! Je m'étais un peu renseignée sur des possibilités d'intégrer l'armée, mais j'appréhendais un peu car personne n'était militaire dans ma famille. Je me suis dit, allez, on signe, on verra bien ! Et voilà comment je me suis retrouvée, ici, un peu sur un coup de tête. Pour l'instant ça me plaît donc tout va bien.

Pourquoi l'escrime ?

J'ai fait 14 ans de gymnastique et j'avais envie de changer. Dans le civil j'ai testé la boxe, là j'avais envie de tester l'escrime. On verra ce que cela donnera... C'est très technique, parfois à la fin des 4 heures de cours je sature un peu, mais globalement ça me plaît.



John Zakrewski
Sous-officier de la marine

Pourquoi moniteur de sport dans l'armée ?

Je viens moi aussi d'une filière STAPS. En arrivant en licence, je me suis vite rendu compte que je ne pourrais pas enseigner à des élèves qui ne voulaient pas apprendre. Je me suis très vite ravisé, d'autant plus que j'avais en charge des élèves de 3^e qui étaient plutôt durs. Ce n'était pas pour moi donc j'ai arrêté en pleine année. Étant issu d'une famille de militaires, je savais comment fonctionnait le monde militaire. Je me suis donc rendu au bureau d'information sur les carrières de la marine car j'ai toujours été proche de tout ce qui touchait à l'univers maritime. J'ai intégré l'école des fusiliers marins commandos de Lorient car j'étais attiré par l'aspect opérationnel. A côté de ça j'étais sportif de haut niveau en pentathlon moderne*. Quand j'ai intégré Lorient, on m'a laissé la possibilité de continuer ma carrière en aménageant mes horaires et en me mutant

à l'État Major de la marine à Paris. J'étais également proche de l'INSEP. Je travaillais le matin, de 8h à 10h, puis je me rapprochais du pôle France pour le reste de la journée.

Pourquoi l'escrime ?

Dans le cadre du pentathlon moderne je tire à l'épée depuis 10 ans. J'envisage de passer ma maîtrise d'armes à plus long terme. Ce stage me permet déjà d'accéder au grade d'initiateur, puis de moniteur. Par la suite je souhaite devenir prévôt puis Maître d'Armes. J'ai très peu touché au fleuret et au sabre, j'ai des notions mais pas de pratique à proprement parler.



l'épreuve au pistolet du pentathlon moderne

* Signalons que John Zakrewski a participé aux JO de Pékin en pentathlon moderne

Visite au musée du Centre National des Sports de la Défense





Le musée du CNSD est pour les escrimeurs un lieu remarquable. En effet, on y découvre certainement une des plus impressionnantes collection de clichés photographiques de Maîtres d'Armes français.

Du fait de l'ampleur du nombre de documents, l'essentiel de la collection est déposé à même le sol. Les cadres et sous-verres proviennent pour l'essentiel de la salle d'armes dont les murs gardent la trace des anciens tableaux qui l'ornaient. Les portraits des Maîtres d'Armes (comme celui de Maître Gauthier qui fut Directeur de l'AAF sous l'occupation) ou de champions militaires cotoient des images d'entraînements et de compétitions, des diplômes anciens ainsi que de nombreuses pièces inédites rappelant les heures glorieuses de l'escrime militaire.



Au titre des «pépites» qui ressortent de la collection, on trouve les images des différentes promotions telles que Pécheux 1965, Carliez 1982 ou bien encore Boitelle 1984.



Visite à la salle d'armes du Centre National des Sports de la Défense

La salle d'armes Thirioux a quelque chose d'abandonné. Pour autant, elle reste parfaitement opérationnelle. On est cependant frappé en y entrant par l'empreinte des anciennes photos qui ont quitté ses murs pour finir au musée du CNSD. Face au visiteur, hommage est rendu au Maître Cléry dont le nom et le parcours trônent dans un cadre au milieu de la salle.



La salle au temps de sa splendeur...



...et de nos jours

Nous avons tous en tête que bon nombre de maîtres d'armes ont eu en France un parcours militaire. Parfois comme simples appelés qui avaient la chance de servir au bataillon de Joinville en tant que sportifs de haut niveau. Bien souvent également, ils étaient engagés. Nous connaissons tous dans notre entourage des maîtres d'armes qui sont d'anciens militaires. En effet, l'armée française a cessé relativement récemment de fournir des « bataillons » d'enseignants escrimeurs.



Jacques Castanet

Afin d'enquêter sur la rupture de l'union entre l'armée et l'escrime, nous sommes allés interroger Maître Castanet afin qu'il nous relate les liens historiques privilégiés qui ont existé entre le monde militaire et les enseignants de notre discipline.

Propos recueillis par Joël Girod

AAF : Pouvez-vous nous exposer pourquoi historiquement l'armée française a été un lieu privilégié de formation des maîtres d'armes ?

Jacques Castanet : Voyez-vous, les militaires, historiquement, ont souvent été des escrimeurs, et c'est normal, du moins avant les guerres modernes avec des armes à feu. Néanmoins, même lorsque la poudre a pris le dessus sur les armes blanches, on a eu des militaires qui mettaient en avant la pratique de l'escrime. Ainsi, en 1836, on pouvait lire par exemple le « Manuel d'escrime » du capitaine de Bast.

Mais en fait, l'évènement historique qui a impulsé une accélération du lien entre l'armée française moderne et l'enseignement de l'escrime, c'est la défaite de Sedan en 1870. En effet, après Sedan, ce qu'il fallait à tout prix, c'était la revanche et parvenir à la récupération des territoires perdus d'Alsace Lorraine.

Alors, bien entendu, personne ne songeait à aller combattre les armées allemandes avec des épées. Mais la combativité s'exprimait dans l'enseignement et la pratique de l'escrime au sein des armées. Il en allait de la revanche nationale. L'escrime trouve dans ce contexte une place en tant qu'outil militaire.

AAF : Comment s'est exprimé le lien entre nos armées et la formation de maître d'armes ?

JC : Eh bien, l'armée a formé très longtemps une grande quantité des enseignants de l'escrime en France. Pour illustration, je souhaite vous exposer l'inflation du nombre des ouvrages rédigés au lendemain de Sedan par des militaires. Ces manuels d'escrime sont demeurés très longtemps des références absolues dans l'enseignement de notre discipline.

Voyez ce premier ouvrage qui date de 1872. On est au lendemain de la débâcle de Sedan. Il s'intitule : « *Instructions pour l'enseignement préparatoire de l'escrime à l'épée* ». Le livre est placé sous l'égide du ministère de la Guerre. On ne parle pas de ministère de la Défense alors. On est dans un environnement où on sait qu'on va en découdre tôt ou tard avec l'empire Allemand et on veut notre revanche. Or, l'escrime fait totalement partie de la formation militaire. Pour l'anecdote, notez que l'appellation de ce manuel est étonnante car le titre qui fait référence uniquement à l'épée est tout à fait limitatif par rapport au contenu de l'ouvrage qui concerne la pratique de l'escrime aux trois armes.



AAF : C'est donc à partir de là qu'on constate une augmentation du nombre de manuels rédigés par des militaires ?

JC : C'est très net et voilà qui manifeste bien le rôle utile de l'escrime au sein des armées. Les manuels s'enchaînent au fil des décennies.

Vous avez celui de 1877 qui sera un ouvrage réédité tous les ans jusqu'en 1908. Au plan des illustrations, les modèles représentés ont encore le style Napoléon III. Ils portent tous la barbichette, comme il convient à de jeunes militaires qui soignent leur apparence selon la mode du moment.

Je détiens un autre manuel de cette date qui a appartenu au prestigieux maître Kirchhoffer. Début 1903, il se battit valeureusement en duel contre deux maîtres d'armes italiens. A ses côtés, lors de ce duel, il avait le maître Mérignac. Kirchhoffer finit à 30 ans, le malheureux, amputé des jambes en raison de graves problèmes de santé.

AAF : Le manuel de 1878 semble différent des précédents livres.

JC : En 1878, le ministère de la Guerre propose alors un ouvrage traitant de la Gymnastique. Le livre englobe également la boxe française, la natation ainsi que la canne. Par la suite, on verra bien souvent l'association de l'escrime et de la gymnastique ou de l'athlétisme.

Puis en 1882, on a le Manuel de la Marine et des Colonies en 250 pages qui traite de la gymnastique, de la natation, de la boxe française, de l'escrime et ... du sabre ! Eh oui, le sabre est alors considéré comme une discipline à part entière ! Amusant n'est-ce pas ?

Vous avez aussi des ouvrages tels que celui du commandant Dérué. C'est une réflexion sur « *L'escrime dans l'armée de 1567 à 1888* ». Cet auteur n'en était pas à son galop d'essai car il avait déjà publié un précis sur « *l'escrime à cheval* » alors qu'il était encore seulement capitaine. Pour information, il finira colonel. Le capitaine Robaglia rédige également une série de manuels. On relèvera par exemple son « *L'escrime et le duel mis à la portée de tous* » de 1888. La fonction de cet ouvrage est bien souvent d'entrer dans les bibliothèques nobles ou de la haute bourgeoisie. En effet, on pouvait s'attendre tôt ou tard à se voir provoqué en



duel, car cela se faisait encore dans la bonne société. Et donc, on avait une ferme intention de préserver sa vie en prenant conseil auprès d'anciens militaires maîtres d'armes.

D'ailleurs, les militaires qui ont quitté l'armée pour devenir enseignants d'escrime auprès des riches civils réussissent à rassembler de petites fortunes en francs or. En effet, il n'est pas rare qu'en plus du salaire des cours, les duellistes de la haute bourgeoisie, ravis d'avoir survécu à l'assaut qu'ils ont livré pour laver leur honneur, payent un complément en or à leur maître d'armes après la rencontre fatidique.

Ainsi, de plus en plus de livres portent une référence au passé militaire de leur auteur. Cette référence est un gage de qualité de l'enseignant auprès de ses futurs élèves et clients. On citera pour illustration Augustin Cabot qui en 1888 ajoute à la mention « professeur d'escrime » celle d'« ex-maître d'armes de l'armée ». On peut trouver d'autres formules. Sur un ouvrage de 1875, c'est le terme « d'ancien maître d'armes au régiment » qui est mis en avant par l'auteur qui s'assure ainsi sa promotion.

A cette époque la notion de respect aux maîtres garde toute sa dimension. En effet, on rend aisément honneur à celui qui vous donne les moyens de sauver votre vie. Aujourd'hui, la formule perd totalement l'importance qu'elle avait alors.

En 1899, le capitaine Coste publie « *Fleurets rompus* ». Il sera quelques années plus tard directeur de l'École de Joinville.

En 1905, c'est au tour de l'adjudant Ringnet de sortir son précis, sous publication du Cercle national des armées de terre et de mer. L'armée de l'air n'existe pas encore. Ce fameux cercle sera ensuite le Cercle militaire que nous connaissons tous.

En 1908, arrive la référence absolue pour les maîtres d'armes. Le Règlement d'escrime aux trois armes approuvé par le Ministère de la Guerre. Vous y voyez des croquis fort intéressants ou on constate que les masques n'ont pas encore la bavette qui pourtant apparaît vers 1905 et 1910.

En 1910, on peut lire le « *Vocabulaire d'escrime* » de l'adjudant Viguier. On y trouve de nombreux conseils, notamment sur les meilleures techniques pédagogiques pour contenir la fougue de certains jeunes élèves.



AAF : On constate une évolution en 1933.

JC : En 1933 un nouveau livre est publié et là c'est la nouveauté à relever, le manuel est désormais placé sous l'égide du sous-secrétariat d'Etat à l'éducation physique. S'en est fini de la référence au ministère de la Guerre. Il y a aussi une révolution dans l'édition, car les photos viennent illustrer les positions d'escrime et elles remplacent désormais les croquis qui figuraient dans les manuels de 1877 et 1908.

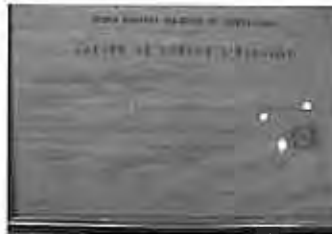
AAF : C'est la fin des ouvrages publiés par les armées à compter de ce moment là ?

JC : Ah, pas du tout ! Tenez, prenez le premier Cléry ! Il date de 1948 et il est toujours placé sous l'autorité du ministère de la Guerre. Il convient toutefois de préciser que cet ouvrage sera réédité de façon totalement « civile » en 1956 !

Je ne résiste pas à l'envie de vous présenter maintenant un ouvrage récent réalisé à l'initiative des anciens de l'EIS. Ce livre regroupe les images des promotions militaires de maîtres d'armes de 1946 à 1991. Alors, il se termine par la promotion Genest, mais vous avez celle de Carliez en 1982, Boitelle 1984, Pecheux et tant d'autres... Et c'est étonnant de revoir tous ces visages de jeunes gens qui sont passés par l'armée et qui en définitive sont encore là, bon, peut être un peu moins jeunes (*rires*).

AAF : les diplômes militaires sont également remarquables !

JC : Vous pouvez voir ici différentes représentations des diplômes militaires.



Pour illustration, on regardera de plus près le Brevet de prévôt d'escrime de 1872 du soldat Verzieux, qui est délivré par l'École normale militaire de gymnastique qui est l'École de Joinville. Là, on voit nettement qu'il est de bon ton de multiplier le nombre des signataires gradés qui

valorisent ainsi le diplôme en y apposant leur marque. Celui-ci de 1832 est le Brevet de contrepointe délivré par la Marine. Voyez l'illustration, l'épreuve se déroule sur un bâtiment de guerre devant le parterre des gradés qui notent les prestations. D'un côté on affiche « respect aux maîtres », de l'autre « gloire et Patrie ».

Quand en 1854 on n'a pas les possibilités d'acheter le diplôme, on le peint à la main. Vous avez ainsi ici une œuvre dont l'expression est relativement naïve. Le mot de maître ne pouvant pas tenir à la suite du texte, il est tout simplement reporté à la ligne en rouge.

En 1883, on propose au jeune diplômé d'acheter un encadrement monumental au centre duquel pourra trôner son brevet. Celui-ci est l'œuvre de Lambert, soldat au 123^{ème} de ligne. On est encore avant la loi de 1905 sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Là, que peut-on lire ? Au sommet, « Honneur et Patrie » et « Respect aux Maîtres », puis d'un côté en flambeau « Honneur aux Armes », mais aussi en face « Gloire à Dieu ». Voilà qui serait impossible aujourd'hui.



En 1933, là, le diplôme est très différent. Le style est épuré et conforme à la statuaire massive de l'époque. Le ministère de la Guerre délivre un brevet de spécialité au nom de la République française. Le récipiendaire est nommé, non plus par son grade, mais en qualité de « futur citoyen au service de la Patrie ». Les temps ont changé, on est dans un autre contexte politique.

AAF : Quoiqu'il en soit, à l'époque, le lien entre l'armée et l'escrime reste fort. Quand va-t-il cesser?

JC : Le temps de la désaffection est arrivé quand les armées ont décidé que leur budget devait être attribué à des choses immédiatement opérationnelles. L'escrime fut alors jugée superflue dans le contexte des conflits contemporains et donc elle a cessé de mériter sa place comme enseignement prioritaire.

C'est pour cette raison, qu'en 1988, sous la responsabilité de M. Chevènement alors ministre en charge des armées, il fut décidé de mettre un terme à la formation militaire des maîtres d'armes.

Quoi que civil, j'ai été choisi pour tenter d'exposer au ministre ce que l'escrime peut apporter aux militaires en activité. Le ministre sembla visiblement peu sensible à mes arguments puisque la décision de mettre un terme à la formation des maîtres d'armes par les armées fut entérinée quelques temps plus tard.

Selon moi, l'escrime n'est pas un but en soi. Cela peut être le cas, bien entendu. Mais elle apporte bien d'autres choses. Elle forme les gens qui la pratiquent à prendre des décisions rapides et efficaces face à une situation donnée. Quand on a un adversaire en face de soi, on sait qu'il va attaquer ... ou pas. En fonction de ce qu'on perçoit de la situation, on va décider de prendre tel ou tel risque afin soit d'essayer de toucher, soit de parer et riposter. Si on se trompe sur son choix, on se fera toucher. Eh bien, c'est ce travail sur la décision tactique que l'escrime peut apporter aux militaires qui sont sans cesse confrontés à la question du choix et de ses conséquences lors de leurs actions.

À la décharge des militaires, il faut bien noter que cette notion d'utilité immédiate existe aussi dans les clubs civils. Aujourd'hui on va mettre en avant les résultats aux compétitions des élèves afin d'afficher les réussites du club. De la sorte, on sera à même d'obtenir des subventions plus importantes et préserver l'équilibre financier de la salle ainsi que l'emploi de l'enseignant. Tout cela présage-t-il d'un accroissement des valeurs ? En tout cas, inexorablement les vertus affichées sur les vieux diplômes « honneur, respect » semblent s'estomper peu à peu au profit du « rendement immédiat » et de l'« utilité profitable ». Pour ma part, je ne suis pas certain qu'il s'agisse d'un réel progrès.



Jeanne-Elise d'Antan
L'ANTIQUAIRE DE L'ESCRIME
Magasin créé en 1980

8, place Beaumarchais (clair village)
91600 Savigny sur Orge – France

Le magasin - musée est ouvert sur rendez-vous :

Jacques CASTANET,
Professeur d'E.P.S. – Maître d'armes
(expert CEA : Histoire de l'escrime)

Tél. : +33 (0)1 69 44 07 77

Fax. : +33 (0)1 69 05 98 63

Mobile : + 33 6 64 37 77 76.

Email : castanet@antiquaire-escrime.com.fr

Site internet : www.antiquaire-escrime.com.fr

Sur le thème *ESCRIME & DUEL*
plus de 4500 articles en magasin !

Armes, livres anciens et modernes,
gravures, photos, affiches, tableaux,
objets et documents variés.



Jean-Michel Opredek

Au Café des Sports, nous avons rencontré le Maître Jean-Michel Opredek.

Avant de réussir un brillant parcours au sein des instances fédérales, d'être Secrétaire Général de l'INSEP, et de tenir des responsabilités au Ministère de la Jeunesse et des Sports, il a débuté sa carrière de Maître d'Armes au sein des armées. Formé au Bataillon d'Antibes,

formateur au Bataillon de Joinville, il nous a semblé naturel de lui demander de retracer cette partie de sa vie.

AAF : à l'origine, vous étiez athlète civil de haut niveau. Puis vous avez eu un parcours militaire, et vous êtes devenu maître d'armes formé par l'Armée. Pouvez-vous nous exposer comment vous avez fait ce choix ?

JMO : Je n'avais pas l'intention d'entrer dans une carrière militaire à strictement parler. En fait, je me suis engagé à l'école militaire d'entraînement physique d'Antibes afin d'acquérir l'équivalence de professeur d'éducation physique dans le civil. J'ai donc fait les stages traditionnels et je me suis rendu compte que la seule équivalence qui existait réellement dans le civil était le stage de maître d'armes. Je n'avais jamais fait d'escrime de ma vie mais j'avais des qualités physiques du fait de mon parcours en athlétisme. Ainsi, j'étais champion de Côte d'Azur en sprint, ce qui me mettait du bon côté selon les classements militaires. Etant sorti deuxième du concours de moniteur, j'ai demandé à passer le stage de maître d'armes. J'étais alors dans le 22^{ème} bataillon de chasseurs Alpains de Nice sous les ordres du colonel Bouteille. Il m'a reçu suite à ma demande pour suivre le stage de maître d'armes. Il m'a interrogé pour savoir si j'avais déjà fait de l'escrime. Je lui ai répondu que non et au même moment, j'ai vu en panoplie sur son mur une épée à poignée orthopédique. Là il me dit : « vous savez que pour faire de l'escrime, il faut être intelligent ? » Moi, j'étais sergent à l'époque. Donc, j'entends la décision, et de là, « Circulez, il n'y a rien à voir ! », mon chef de corps émet un avis défavorable. Conclusion, je ne pouvais pas faire le stage de maître d'armes.



Là, c'est la première fois que je me suis payé de culot. Je suis allé voir directement le colonel Brunet qui commandait l'école d'Antibes. C'était quelque chose d'assez inconcevable pour un petit sous-officier d'aller contre la décision de son chef de corps en se rendant après du patron du bataillon d'Antibes, mais je l'ai fait quand même. Le colonel Brunet m'a dit : « écoutez Opredek, je vous connais, vous êtes sorti major de votre promotion... », en fait j'étais deuxième pour des histoires de points de bonifications, mais bon, « ... je vous ai déjà vu à l'œuvre, donc je vais intervenir auprès de la Direction du Personnel de l'Armée de Terre en votre faveur ». C'est comme ça que je suis venu en 1965 à l'Ecole de maître d'armes

d'Antibes. Le stage a duré de 1965 à 1967 sous la direction de deux illustres enseignants dont le fameux Maître Thirioux. Voilà comment a démarré mon entrée dans le monde de l'escrime.

AAF : Vous avez commencé l'escrime à quel âge ?

JMO : Eh bien, j'ai commencé l'escrime à 23 ans. Ceci dit, je ne suis pas plus génial que quiconque, mais j'étais un garçon orgueilleux comme tout sportif de haut niveau. D'ailleurs, je me dis aujourd'hui en y repensant « pour qui tu te prenais-tu ? » Je suis entré dans ce stage en me disant : « tu sortiras premier ! ». Or, tous les autres avaient déjà fait de l'escrime auparavant. Du coup, quand les heures de cours étaient finies, moi je restais là dans la salle devant les glaces à faire des marches, des fentes, etc... à travailler seul comme un malade.

AAF : Comment se passait la formation de maître d'armes à l'Armée ?

JMO : La formation durait deux ans. Il y avait six heures d'escrime par jour minimum plus deux heures d'autres cours. Il y avait en plus trois examens dans ce type de stage. Il y avait l'examen probatoire au bout de 2 mois puis celui de prévôt au bout d'un an. Et puis enfin, il y avait l'épreuve de maître d'armes. Je suis sorti premier à chaque fois, mais j'avais vraiment peur à chaque épreuve car il y avait des instructeurs tels que le maître Thirioux qui étaient là et ne nous faisaient aucun cadeau. Il s'agissait de maîtres d'armes hors paire qui évoluaient dans une précision absolue. Quand ils disaient « c'est bien », ce qui était plus que rare, c'est que c'était plutôt exceptionnel. Et ces hommes là nous subjuguèrent car ils étaient aussi des démonstrateurs de ce qu'ils exposaient. En fait, ils ne ressemblaient en rien à une caricature de moniteurs militaires telle qu'on pouvait parfois se l'imaginer. Vous voyez ce que je veux dire... un vieil adjudant borné et engoncé dans un uniforme, avec des bandes molletonnées, éruptant ses consignes. Non, ces instructeurs militaires étaient des hommes d'une rigueur exceptionnelle qui nous apportaient énormément ! Et cette rigueur convenait à mon état d'esprit au-delà des qualités physiques que j'avais. Ceci étant, quand on faisait la formation d'escrime, on n'était pas à ses amours. C'est sûr ! La base de notre réussite reposait uniquement sur beaucoup de travail !

AAF : Comment cela s'est-il passé après votre formation ?

JMO : L'Ecole d'Antibes est dissoute en 1967 et refondée à Fontainebleau, à la fin de mon stage.

Là, il se trouve qu'il y avait un maître d'armes qui ne pouvait pas monter à Fontainebleau. Le maître Thirioux m'a demandé de le rejoindre comme cadre car j'étais major de la promotion. Donc, tout de suite après l'école de formation, je me suis trouvé propulsé formateur de maîtres d'armes et de garçons qui bien souvent étaient plus âgés que moi.

Pour cette raison, après ma formation théorique, je suis resté dans la continuité de la rigueur initiale qu'on m'avait inculquée à l'Ecole d'Antibes.

Quand on est élève, on est un peu potache. On fait les choses parce qu'il y a un examen au bout. Mais quand on devient enseignant, là on doit vraiment apprendre son métier pour le distiller aux autres. De ce fait, les quatre années à l'Ecole Interarmées des Sports (EIS) durant lesquelles j'ai été formateur et où j'ai aussi pu faire de la compétition ont été fantastiques. Je connaissais mon métier sur le bout des doigts parce que je l'apprenais aux autres. J'ai découvert à cette occasion l'amour de la

pedagogie. Quand on enseigne quelque chose au niveau de l'escrime, il y a certes les méthodes qu'on a apprises, mais après, avec sa propre personnalité, il s'agit de trouver les moyens de faire en sorte que l'élève réussisse son geste et si les moyens académiques ne fonctionnent pas, il faut trouver une autre solution. Si l'élève ne réussit pas, selon moi, c'est aussi la faute du « prof » qui n'a pas su donner ce qu'il fallait pour construire quelque chose et recevoir en retour !

Puis j'ai fait quatre ans de bataillon de Joinville. Là, j'ai entraîné les athlètes de haut niveau et partageant leur goût de la compétition, je suis moi-même devenu compétiteur. J'ai été deux fois champion de France militaire devant les gars du bataillon de Joinville. J'ai adoré la compétition dans l'affrontement pacifique qu'elle permettait et qui correspondait à mon tempérament offensif. Là également, j'ai appris beaucoup auprès des champions grâce à l'échange qui pouvait s'opérer en compétition.

Après Joinville, en 1975, je faisais de la compétition comme vous voyez tous les dimanches sur les pistes. C'est alors que le Directeur Technique National (DTN) de l'époque, Jacques Donnadiou est venu me chercher pour devenir entraîneur national en remplacement du maître Dordet qui partait.

J'ai réfléchi toute la nuit à la proposition qui m'était faite en me demandant si j'étais capable de tenir ce job. Et puis j'ai accepté. Je suis donc entré à la Fédération comme entraîneur national du « fleuret masculin junior » et puis après ma carrière civile s'est déroulée comme vous savez.

AAF : Pour vous, n'avons-nous pas perdu quelque chose en perdant la formation militaire des maîtres d'armes ?

JMO : Je pense que les résultats de l'escrime française et la stabilité de l'escrime française sont dus en grande partie à la chance que nous avons eue d'avoir une formation bicephale mais particulièrement à la formation militaire. Il ne faut pas oublier que la première école de maître d'armes est la fameuse Ecole de Joinville qui a été créée en 1852 qui regroupait l'escrime et la gymnastique. Ce regroupement des deux disciplines est très important. L'histoire des maîtres d'armes, est une histoire militaire. Sans déprécier évidemment et aucunement la formation civile des maîtres d'armes, il faut dire que celle des militaires est une histoire de précision, de rigueur, et surtout de sérieux. Au fil de ma carrière civile, j'ai entendu des commentaires sur l'armée du type déceptif. En tout cas, on ne peut pas nier ses résultats ! Quand on prend l'exemple de nos grands champions tels que Lamour et ses liens avec l'Ecole de Joinville, Philippe Boisse, qui a fait l'Ecole d'Antibes, Barbasse, Ecole de Joinville, Philippe Riboud, etc. Je pourrais en citer beaucoup. Il y a une majorité de maîtres militaires qui ont formé des champions. Le maître Revenu à Melun, le maître Le Cavellec à Nice, le maître Dos Santos à Bordeaux ... tous sont des maîtres militaires qui ont été très bien formés aux trois armes.

Vous pouviez faire un stage de maître d'armes à l'armée. Mais ça ne voulait pas dire que vous alliez l'avoir. Nous, on est entré au stage 21. Quand on a terminé, on était 11 ! Les examinateurs qui étaient nos instructeurs n'étaient pas gênés de nous dire au bout de deux ans passés avec eux, au terme de l'examen, « Vous n'avez pas été bon, dehors ! ». Il n'y avait pas d'histoire de rattrapage avec

des travaux pratiques où on aurait dit, « on connaît votre niveau ». Pas du tout ! Il fallait produire le meilleur de soi-même. Tous ces maîtres formateurs n'avaient pas d'état d'âme par rapport à la périphérie de votre personnalité. C'était, il faut bien lâcher le mot, l'élitisme !

AAF : Mais ne pensez-vous pas que l'armée avait des moyens que n'ont pas les maîtres d'armes aujourd'hui ?

JMO : L'armée avait des moyens structurels supplémentaires, c'est sûr, oui. Il faut dire aussi qu'au sein des formateurs militaires, il y avait une race des seigneurs, c'étaient les maîtres d'armes. Même les généraux qui venaient en salle respectaient cela. En échange, comme tout le monde avait conscience de ce statut, il n'était pas question de former des médiocres.

Moi-même j'ai été dans cette sévérité. Je l'ai reconnu parfois quand un élève m'interpellait pour me dire, devant le peu de cas que j'affichais devant sa prestation « Alors maître ? J'ai véritablement été aussi mauvais ? ». J'admets que je modulais alors un peu ma position. Pour autant, en ce qui concerne ce garçon auquel je pense, il est tout de même devenu le maître qui a formé Olivier Lenglet !



C'était dur, mais on savait aussi récupérer des garçons qui pouvaient être bons. Ceci étant, il n'y avait tout de même pas énormément de psychologie pour retenir ceux qui étaient à la marge et qui ne s'inscrivaient pas dans l'uniformité du comportement qualitatif qui se devait d'être conforme à un bloc sans doute trop monolithique. Ceux qui réussissaient étaient ceux qui avaient le meilleur contrôle

possible et peut être une part de chance. J'ai vu des gars très costauds s'effondrer parce que cela ne collait pas. Ceci étant, on tenait compte aussi d'un comportement. On avait de l'allure ou pas. On s'exprimait bien ou pas. Le Maître Cléry inspirait le respect !

L'escrime c'est un monde à part lié à une histoire. Quand j'ai quitté l'escrime en 1986 j'ai occupé beaucoup de postes. Or, pour tous, j'étais un escrimeur, et on s'attendait à ce que mon comportement soit conforme à l'image qu'on se faisait d'un escrimeur.

AAF : Pensez-vous que la formation civile actuelle des maîtres d'armes pourrait s'inspirer de choses qui existent à l'EIS ou à l'Ecole d'Antibes ?

JMO : Je pense qu'il ne faut pas chercher à copier les anciennes écoles militaires. La seule chose qu'il faut garder c'est l'âme d'un établissement de formation qu'il soit civil ou militaire.

De façon préventive, quand j'ai senti, alors que j'étais DTN, que la formation militaire allait cesser, j'ai créé l'Ecole de Dinard qui a été transférée à Châtenay-Malabry. Pour moi, en stratégie, il s'agissait d'avoir une vraie école magistrale, et il importait peu qu'elle soit militaire ou pas. Ceci étant, quand un jeune suit une formation de maître d'armes aujourd'hui, il est dans une situation sociale de recherche d'un emploi et non dans la psychologie d'entrer dans une école pour devenir, de façon peut être un peu emphatique « un Maître ! ».

Le monde a changé certes. La vie est peut être un peu plus difficile aujourd'hui. Si on ne peut plus penser l'escrime comme dans les années 70, on doit tout de même pouvoir préserver les valeurs de noblesse qu'elle véhicule. Les parents attendent d'un enseignant une attitude, qu'il



s'exprime et se tient bien. On attend de lui une implication, au-delà des horaires. Moi, j'ai enseigné dans des petits clubs où je nettoisais moi-même la salle et je venais trois heures en avance pour réparer les fleurets

de mes élèves. Mais je veux croire tout de même que nous sommes encore dans une époque où on doit pouvoir magnifier notre pratique et la passion d'enseigner.



NATION SPORTS ET LOISIRS

74 rue Clisson
75013 PARIS

Tel: 01.43.43.25.29

Fax: 01.53.79.76.24

Mail: nationsports@wanadoo.fr

Horaires : du mardi au vendredi : 10h15 – 13h00 / 14h00 – 19h00

Samedi : 10h15 – 13h00 / 14h00 – 18h00

LORRAINE

Yvon PACAULT
10, rue de l'Etang
54300 Marainviller
Tel: 03.83.42.90.73
Mobile : 06.88.08.45.49
Mail: yvon.pacault@free.fr

LYON

Marie-Astride THOMASSON
188, rue des Marais
01120 La Boisse
Tel: 04.78.06.37.43
Mobile : 06.24.70.30.33
Mail: ma.thomasson@free.fr

Site internet : <http://perso.orange.fr/nationsports/planeteescrime/indexes.htm>



Championnats (escrime artistique)

Supports :

- VHS - DVD : sur demande auprès de l'AAF.

Saluts (escrime artistique)

Supports :

- VHS : « Les Saluts de l'Académie » - par Michel Pradelle : 10,00 €
- DVD : « Les Saluts de Cour » - par Claude Carliez : 20,00 €

Collection

- Ecusson brodé (heaume panaché) : 18,30 €
- Ecusson brodé (modèle simple) : 9,15 €
- Fanlon tissu : 30,50 €
- Blason ardolse : 45,75 €
- Cravate, brodé polyester : 22,90 €

Documents

- Les Cahiers de l'AAF : 4,60 €
- Diplômes :
 - anciens modèles noir & blanc (1567 - 1886) : 4,60 €
 - Régamey - couleur - (1567 - 1886 - 1941 AAF) : 15,25 €
 - Régamey - couleur - (1567- 1886 AAF numérotés) : 30,50 €
- Prix (blanc ou maïs) : 4,60 €
- Anciens numéros de la Revue (selon stocks disponibles) : 6,10 €
- Les Saluts : 9,15 €
- Cours d'escrime de l'Aveugle par Georges Dubols : 6,90 €
- Ecole Interarmées des sports : 12,50 €

Gravures

- « Escrimeur, mon frère ... » (blanc ou ivoire) : 4,60 €
- Règlement Louls XIII : 4,60 €

Bureau

- Enveloppes AAF (220 mm x 110 mm), par lot de 100 : 18,30 €
- Cartes de correspondance AAF (210 mm x 105 mm), par lot de 100 : 30,50 €

Produits non soumis à TVA. Les frais de port, à votre charge, s'ajouteront au prix de votre commande.

**A retourner à : REVUE DE L'ACADEMIE D'ARMES DE France - Maître Gérard Delavaquerie
1, rue Rodin - 54600 VILLERS-LES-NANCY**

Oui je désire m'abonner à la Revue de l'Académie d'Armes de France

- 1 an, soit 3 numéros pour le prix total de 42,00 € (au lieu de 48,00 €)
- 2 ans, soit 6 numéros pour le prix total de 84,00 € (au lieu de 96,00 €)

(*)

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

ci-joint mon règlement à l'ordre de l'Académie d'Armes de France par :

- chèque bancaire eurochèque mandat

Signature (obligatoire) :

(*) : Conformément à la Loi « Informatique & liberté » du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données personnelles vous concernant. Vous pouvez exercer ce droit auprès de l'AAF par simple courrier adressé au siège de l'Académie d'Armes de France.

Médailles d'Or au sabre
Jeux Olympiques d'Athènes, 2004
Championnats du monde de Leipzig, 2005



PRIEUR

Avec ses champions olympiques et ses champions du monde
Prieur écrit la légende de l'Écime depuis deux siècles

Usine : 6 rue de Charolles 71300 Montceau
Tél. + 33 3 85 69 07 77 - Fax. + 33 3 85 57 86 64
Magasin : 76 boulevard Richard Lenoir 75011 Paris
Tél. + 33 1 43 14 33 10 - Fax. + 33 1 43 14 33 11
E-mail : prieurspor@aol.com

www.prieur-sports.com



ACADÉMIE D'ARMES
DE FRANCE

14 rue Moncey
75009 Paris

